

2026

N°26

BULLETIN
DE VEILLE
PHYTOSANITAIRE

-Avril/Mai/Juin-



Service de l'Évaluation des Risques Phytosanitaires
Division de l'Évaluation des Risques
Direction des Laboratoires et de l'Évaluation des Risques



Objectif du Bulletin

Le Buletin de Veille Phytosanitaire (BVP) est une compilation des informations sur la situation internationale des principaux agents pathogenes pour la santé de végétaux présentant un risque pour le Maroc. Ces informations permettent de communiquer sur les risques potentiels pour le patrimoine végétal national.

Le BVP est édité chaque trimestre et se veut d'être un complément d'informations aux autres données collectées à travers les dispositifs de surveillance de l'ONSSA.



Symboles de signalisation



Situation épidémiologique préoccupante



Situation épidémiologique en évolution



Pas d'évolution significative de la situation épidémiologique

DANS CE NUMERO

4

Tomato Brown Rugose Fruit Virus (ToBRFV) :
Première détection sur comméline commune
« *Commelina communis* »

7

***Xylella fastidiosa* :** 14ème mise à jour mise à jour de
la base de données de l'EFSA sur les plantes hôtes.

12

Chenille légionnaire d'automne « *Spodoptera frugiperda* » : Nouveaux paramètres de l'EFSA pour
la conception d'enquête de détection.

16

Nématode de pin « *Bursaphelenchus xylophilus* » :
Nouvelles mesures d'urgence en Espagne.

21

***Scirtothrips dorsalis* et *S. aurantii* :** Premier
signalement et éradication de *S. dorsalis* en Grèce.

24

Mouches de fruits « *Bactrocera dorsalis*, *B. zonata* :
Interceptions multiples et mise à jour de la liste de
l'UE des ON réglementés

29

***Candidatus Liberibacter Spp.* :** Éradication de l'État
de Rio Grande do Sul (Brésil).

33

Autres infos



Tomato Brown Rugose Fruit Virus (ToBRFV)

Les essentiels

Royaume-Uni : Premier signalement en Écosse ;

Chine : Mise à jour de la situation phytosanitaire et première détection sur « *Commelina communis* ».

• Situation mondiale

L'ONPV du [Royaume-Uni](#) (DERFA) a signalé en juin la **première détection du ToBRFV en Écosse**. Des mesures d'éradication sont mises en œuvre, notamment l'élimination de tous les plants de la serre touchée et sa désinfection.

On dénombre actuellement six foyers actifs de ToBRFV au Royaume-Uni (**05** en Angleterre et **01** en Écosse). Le foyer de Jersey (Îles Anglo-Normandes) a été éradiqué.

Le statut phytosanitaire du ToBRFV au **Royaume-Uni** est officiellement déclaré comme suit : **Présent : non largement répandu et sous contrôle officiel.**

En [Chine](#), le ToBRFV a été signalé pour la première fois dans la province du Xinjiang sur des plants de tomate (*Solanum lycopersicum*) présentant des symptômes caractéristiques de la maladie. La présence du virus a été confirmée au moyen d'analyses moléculaires (Cao *et al.*, 2026).

En [Chine](#), un autre signalement concerne *Commelina communis* (*Commelinaceae*) signalée pour la première fois comme hôte du ToBRFV dans la province du Shandong. Le virus a été détecté sur des plants symptomatiques de *C. communis* poussant comme adventices dans une serre où des plants de tomate (*Solanum lycopersicum*) ont également été confirmés positifs au ToBRFV (Wang *et al.*, 2026).

Il s'agit du premier signalement du ToBRFV sur une espèce appartenant à la famille des *Commelinaceae* et, plus largement, sur une plante monocotylédone. Cette découverte élargit le spectre d'hôtes connu du virus et souligne le rôle potentiel de *C. communis*, également cultivée comme plante ornementale, en tant que réservoir potentiel du ToBRFV.

• Interceptions

Durant le deuxième trimestre de l'année 2026, plusieurs envois ont été interceptés pour la présence du ToBRFV en [UE](#), [Suisse](#) et [Royaume-Uni](#), à savoir :

- **03** envois de semences de tomate (*S. lycopersicum*) et **02** autres de semences de

Capsicum annuum en provenance de la **Chine** ;

- **01** envoi de semences de tomate (*Capsicum annuum*) en provenance de l'**Éthiopie** ;
- **01** envoi de semences de tomate (*S. lycopersicum*) en provenance de l'**Inde** ;
- **03** envoi de semences de tomate (*S. lycopersicum*) et **01** envoi de semences de de poivron (*Capsicum annuum*) en provenance de la **Thaïlande** ;
- **02** envois de semences de tomate (*S. lycopersicum*) et **01** envoi de semences de de poivron (*Capsicum annuum*) en provenance de la **Turquie** ;
- **03** envois de semences de tomate (*S. lycopersicum*) et **09** envois de semences de de poivron (*Capsicum annuum*) en provenance du **Royaume- Uni**.

Entre le 30 mars et le 28 juin 2026, les [autorités russes](#) (Rosselkhoznadzor) ont enregistré **44** interceptions du ToBRFV sans précision de leurs origines.

• Réglementation

Russie : Mise en place des tests pour détecter ToBRFV sur les tomates importées

Le Service fédéral russe de surveillance vétérinaire et phytosanitaire (Rosselkhoznadzor) a renforcé les mesures phytosanitaires visant à prévenir l'introduction et la propagation du ToBRFV par le biais des importations de fruits, de semences et de plants de tomate et de poivron en provenance de Chine, d'Israël, de Turquie, d'Égypte, du Maroc et d'autres pays exportateurs vers la Russie.



Dans le cadre du renforcement de la biosécurité végétale, l'ONPV russe mettra en œuvre, à compter du 20 juillet, des analyses de laboratoire destinées à détecter la présence du ToBRFV dans les produits importés.

Par ailleurs, l'Association des serres de Russie tiendra, le 23 juillet, une réunion de son conseil d'administration consacrée à l'examen des questions suivantes :

- L'évaluation du risque phytosanitaire lié au ToBRFV pour les cultures sous serre ;
- Les mesures de prévention de l'infection des cultures de tomate par ce virus dans les serres russes ;
- L'opportunité de mettre en œuvre des mesures phytosanitaires d'urgence à l'égard des pays où le ToBRFV a été détecté.

• Veille scientifique

Effet de l'irradiation gamma à faible dose sur la transmission du ToBRFV par les semences chez la tomate

Une étude récente a évalué l'efficacité de faibles doses d'irradiation gamma (10, 15 et 20 Gy) pour réduire la contamination des semences de tomate par le ToBRFV. Des semences contaminées ont été irradiées, puis les effets du traitement ont été évalués à travers le taux de germination, la teneur en chlorophylle, le diamètre des tiges et l'accumulation virale, quantifiée par RT-qPCR. L'effet de

la combinaison d'une irradiation à 15 Gy avec un traitement à l'hypochlorite de sodium (NaOCl) à 2,5 % a également été étudié.

Les résultats montrent que la dose de 15 Gy améliore significativement la germination, augmente la teneur en chlorophylle et le diamètre des tiges, tout en réduisant fortement l'accumulation du virus. À l'inverse, la dose de 20 Gy s'est révélée préjudiciable à la croissance des plantes, sans améliorer le contrôle du virus. La combinaison de l'irradiation à 15 Gy avec le NaOCl a permis de réduire davantage l'accumulation virale, mais au détriment du taux de germination.

Ces résultats suggèrent qu'une irradiation gamma à 15 Gy constitue une approche prometteuse pour la désinfection des semences contaminées par le ToBRFV, tout en préservant, voire en améliorant, la vigueur des plantules. Cette méthode pourrait être intégrée aux stratégies de gestion du ToBRFV dans les systèmes de production de tomate, sous serre comme en plein champ.



Xylella fastidiosa

Les essentiels

EFSA : Nouvelle mise à jour de la base de données des plantes hôtes ;
Espagne, Italie et Portugal : Evolution de l'état phytosanitaire.
États-Unis d'Amérique : Nouvelles détections.

• Situation mondiale

Des détections récentes de *X. fastidiosa* ont été rapportées aux [États-Unis d'Amérique](#), à savoir :

- **Virginie** : en septembre 2025, *Xylella fastidiosa* subsp. *multiplex* a été découverte sur des plants de sumac vénéneux (*Toxicodendron radicans*) présentant des symptômes de brûlure des feuilles, en bordure d'un vignoble contenant des plants connus pour être infectés par *X. fastidiosa* subsp. *multiplex*. Le ravageur a été identifié par des tests moléculaires (Yang et al., 2026) ;
- **Texas** : *X. fastidiosa* a été détectée pour la première fois sur cinq cultivars de vigne décrits comme résistants vis à vis de la maladie de Pierce. Ils ont été plantés en 2021 dans un vignoble avec des antécédents de ladite maladie. En effet, ces cultivars ('Errante Noir', 'Paseante Noir', 'Camminare Noir', 'Ambulo Blanc' et 'Caminante Blanc') ont montré des symptômes typiques de la maladie (chlorose, brûlure foliaire, croissance pauvre) à partir de juillet 2024. L'incidence a progressé de 17 à 63% en novembre 2024, puis de 21 à 75% en octobre 2025. La confirmation par qPCR et RPA a identifié la bactérie dans 9 des 12 échantillons, tous du groupe ST1. Ces observations soulèvent des préoccupations significatives sur le rôle de ces variétés comme réservoirs pathogènes (Uribe et al., 2026).

En [Espagne](#), une mise à jour de la situation phytosanitaire concernant *X. fastidiosa* sur le territoire de la Communauté valencienne a été établie, ainsi que des mesures phytosanitaires urgentes d'éradication et de contrôle afin de prévenir sa propagation. La liste des communes touchées avec les points GPS est disponible en annexe 1 de l'arrêté n° 10343 du 16 avril 2026 du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, de l'Élevage et de la Pêche, et dont l'application entre en vigueur à compter du 17 avril 2026.

Au [Portugal](#), La présence de la bactérie *X. fastidiosa* a officiellement été détectée courant février 2026 dans la région de l'Alentejo, au Portugal. D'une part, dans une zone jusqu'ici indemne, au sein de la paroisse de Carvalhal située dans la commune de Grândola (ordonnance n°47/G/2026). Une zone délimitée a été mise en place, au sein de laquelle la sous-espèce *Xylella fastidiosa* subsp.

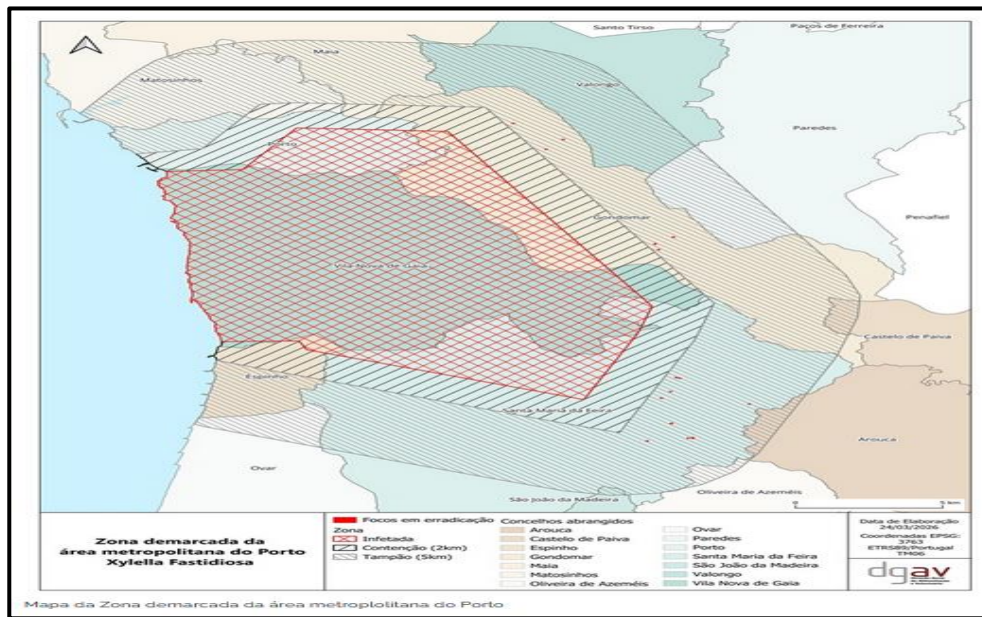
multiplex a été identifiée. D'autre part, au sein de la zone délimitée de Marvão, avec 43 nouveaux échantillons testés positifs et appartenant à la sous-espèce *fastidiosa* (ordonnance n° 46/G/2026).

• Réglementation

Portugal : Nouvelle mise à jour de la zone délimitée autour de la métropole de Porto

Au Portugal, la zone délimitée pour *Xylella fastidiosa* autour de la métropole de Porto a fait l'objet d'une mise à jour officielle par la publication. La nouvelle délimitation et les mesures phytosanitaires applicables ont été publiées dans l'Avis 19/2026/XF/N de la DGAV conformément à l'arrêté n° 75/G/2026.

Une cartographie disponible pour consultation la page consacrée à *X. fastidiosa* au niveau du site officiel de la DGAV.



Carte de la zone délimitée de la zone métropolitaine de Porto (DGAV, Mai 2026)

Italie : Mise à jour des zones désignées pour *X. fastidiosa* sous-espèce *Pauca* ST53

La région des Pouilles, par la décision n° 00082 du 11/05/2026 a mis à jour la zone délimitée concernant *X. fastidiosa subsp. pauca* ST53 conformément à l'art. 4 du règlement (UE) 2020/1201 et aux modifications ultérieures.

Le détail de ce document est disponible sur le site officiel de la région des Pouille, Section de l'observatoire phytosanitaire

Espagne/Estrémadure : Extension des zones touchées par *X. fastidiosa* suite à de nouveaux cas positifs

Le gouvernement régional d'Estrémadure (Espagne) a étendu les zones touchées par la bactérie *X. fastidiosa* suite à la détection de nouveaux cas dans les régions de Valencia de Alcántara et de Sierra de Gata. Cette mesure fait suite au troisième bulletin officiel concernant la situation de *X. fastidiosa* dans la région.



Selon la Direction générale de l'agriculture et de l'élevage publiée au Journal officiel d'Estrémadure (DOE), au cours du second semestre 2025, 13 échantillons positifs ont été confirmés à Valencia de Alcántara et 57 à Sierra de Gata et ses environs, ce qui a forcé la redéfinition des zones délimitées et le renforcement des actions d'éradication.

Suite à ces nouveaux foyers, la superficie touchée à Valencia de Alcántara est passée de 8 294 à 11 793 ha. Dans la Sierra de Gata, elle est passée de 27 139 à 36 388 ha.

Conformément à la réglementation en vigueur, chaque zone délimitée comprend une zone infectée avec un rayon minimum de 50 mètres autour des foyers détectés, ainsi qu'une zone tampon d'au moins 2,5 kilomètres dans laquelle les contrôles et les mesures préventives sont renforcés. Avec cette mise à jour, le gouvernement régional renforce sa stratégie visant à contenir la propagation de la bactérie et à protéger le potentiel productif du secteur agricole régional.

France : Avis aux opérateurs professionnels sur la circulation de végétaux spécifiques à *Xylella fastidiosa subsp multiplex*

Le 09 avril 2026, le Ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire français a émis un avis aux opérateurs professionnels exigences pour la mise en circulation de végétaux spécifiques *multiplex* au sein et vers l'extérieur d'une zone délimitée *Xylella fastidiosa subsp multiplex* en enrayement, ainsi que pour la plantation de végétaux spécifiques dans cette

1) Public concerné :

- Tout opérateur professionnel situé dans une zone délimitée en enrayement qui produit et met en circulation des végétaux spécifiés *multiplex* ;
- Tout opérateur professionnel situé dans une zone délimitée en enrayement d'enrayement qui a une activité d'achat-revente de végétaux spécifiés *multiplex* dont la durée de conservation dans la zone est supérieure ou égale à une saison végétative complète (du 1er mars au 31 octobre) ;
- Tout détenteur de végétaux (agriculteur, gestionnaire d'espaces verts, etc.) situé dans une zone d'enrayement qui plante des végétaux spécifiés *multiplex*.

2) Végétaux concernés :

- Les végétaux destinés à la plantation autres que des semences, appartenant à une espèce spécifiée vis-à-vis de *X. fastidiosa subsp. multiplex*, produits dans une zone délimitée en enrayement ou conservés pendant au moins une saison végétative complète (du 1er mars au 31 octobre) dans une zone délimitée en enrayement ;
- Les végétaux de la liste des genres et des espèces de végétaux trouvés contaminés par *X. fastidiosa subsp. multiplex* de façon récurrente qui sont plantés dans la zone délimitée en enrayement et destinés à y rester plantés.

• Veille scientifique

EFSA : 5^{ème} Conférence européenne sur *Xylella fastidiosa*

L'EFSA a organisé dans les Pouilles, à Mola di Bari, la 5^{ème} Conférence européenne sur *X. fastidiosa* en juin 2026. Cet événement permettra des échanges entre chercheurs, évaluateurs de risques, gestionnaires des risques, notamment pour discuter des dernières avancées scientifiques. En collaboration avec le projet Horizon Europe BeXyl, le réseau de recherche Euphresco III, l'Institut agronomique méditerranéen de Bari (CIHEAM Bari), le Conseil national de la recherche

– Institut pour la protection durable des plantes (CNR-IPSP) et le Service régional phytosanitaire des Pouilles.

En effet, durant les trois jours de la conférence, qui a réuni quelque 400 chercheurs, décideurs politiques et acteurs clés venus de toute l'Europe et d'ailleurs, des résultats de plus en plus concrets ont été présentés concernant les axes suivants :

- ✓ Résistance de l'olivier,
- ✓ Contrôle biologique,
- ✓ Gestion vectorielle
- ✓ Systèmes de surveillance, avec un impact direct sur les politiques et les pratiques de gestion sur le terrain.



En marge de la conférence principale, une table ronde réunissant les services phytosanitaires d'Italie, d'Espagne, de France et du Portugal a examiné plus d'une décennie de mise en œuvre des politiques de l'UE dans le cadre réglementaire relatif à *Xylella*. Des visites de terrain dans les zones des Pouilles touchées par l'épidémie ont permis aux participants d'observer de près les initiatives en cours pour l'éradication, le confinement et la régénération du secteur oléicole.

Source : Site officiel de l'EFSA (2026). <https://www.efsa.europa.eu/en/news/5th-european-conference-xylella-fastidiosa-science-drives-progress-towards-sustainable>

EFSA : 14^{ème} mise à jour de la base de données sur les plantes hôtes de *Xylella* spp. – Recherche bibliographique systématique jusqu'au 31 décembre 2025

Ce rapport scientifique présente une mise à jour de la base de données sur les plantes hôtes de *Xylella* spp., afin de fournir des informations et un soutien scientifique aux évaluateurs, gestionnaires et chercheurs travaillant sur cette bactérie. Mandatée par la Commission européenne, l'EFSA a créé et met régulièrement à jour une base de données sur les espèces de plantes hôtes de *Xylella* spp.

Le mandat actuel couvre la période 2021-2026. Ce rapport se rapporte à la quatorzième version de la base de données, publiée sur Zenodo au sein de la communauté EFSA Knowledge Junction. Elle couvre la littérature publiée entre le 1er juillet et le 31 décembre 2025, ainsi que les notifications récentes de foyers d'infestation sur Europhyt. Des données pertinentes ont été extraites de 41 publications sélectionnées.

Vingt-sept (27) nouvelles plantes hôtes ont été identifiées et ajoutées à la base de données. Elles étaient naturellement infectées par *X. fastidiosa*, *X. fastidiosa* subsp. *multiplex* ou *X. fastidiosa* subsp. *fastidiosa* en Argentine, aux États-Unis, au Portugal et en Espagne. Aucune donnée supplémentaire n'a été recueillie pour *X. taiwanensis*, et aucun nouveau type de séquence multilocus (ST) n'a été identifié à l'échelle mondiale. Aucune nouvelle information sur la réponse de tolérance/résistance des espèces végétales à l'infection par **X. fastidiosa** n'a été ajoutée à la base de données.



Les espèces de plantes hôtes de « *Xylella spp.* » ont été classées en différentes catégories selon le nombre et le type de méthodes de détection utilisées pour chaque observation. Le nombre total de plantes hôtes de « *Xylella spp.* » identifiées par au moins deux méthodes de détection différentes de **X. fastidiosa**, ou positives avec une seule méthode (entre le séquençage et l'isolement en culture pure (catégorie A)), atteint désormais 471 espèces végétales, 213 genres et 72 familles. Ces chiffres s'élèvent à 755 espèces végétales, 329 genres et 93 familles si l'on considère l'ensemble des méthodes de détection utilisées (catégorie E).

Source : EFSA Journal, Volume : 24, Issue : 6. Publié le 29 juin 2026. <https://doi.org/10.2903/j.efsa.2026.10147>.

• Evaluation des risques

France : Evaluation de la fiabilité des prédictions de la modélisation spatiale

Cette étude s'intéresse à une question centrale en modélisation spatiale : comment évaluer la fiabilité des prédictions d'un modèle lorsqu'il est appliqué à des zones géographiques différentes de celles ayant servi à son entraînement (problème d'extrapolation).

À partir des données de surveillance de *X. fastidiosa* en France (2015-2023), Portes et *al.* (2026) ont croisé données climatiques, pédologiques et d'occupation des sols pour prédire le risque de présence du pathogène.

Leur méthode combine une sélection rigoureuse des variables, un algorithme d'apprentissage (XGBoost) adapté aux structures spatiales, et un indicateur de fiabilité selon la couverture des données. En simulant la progression de la maladie d'est en ouest, ils montrent que ce sont surtout les données locales, plus que les ajustements statistiques, qui améliorent la qualité des prédictions. Ces résultats suggèrent que toute prédiction spatiale doit être interprétée en tenant compte de son domaine de validité.

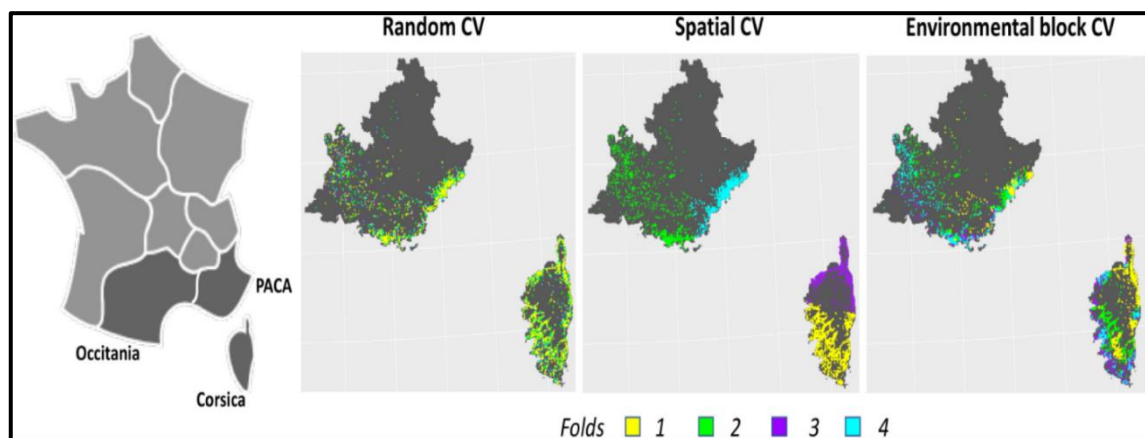


Illustration de trois stratégies de validation croisée appliquées à la distribution spatiale des données de surveillance de Xf dans le sud-est de la France. La validation croisée aléatoire attribue arbitrairement les observations à des plis, la validation croisée spatiale regroupe les échantillons géographiquement proches et la validation croisée par blocs environnementaux partitionne les données en fonction de la similarité écologique.

Source : Spatial Statistics 74 (2026). <https://doi.org/10.1016/j.spasta.2026.101009>.



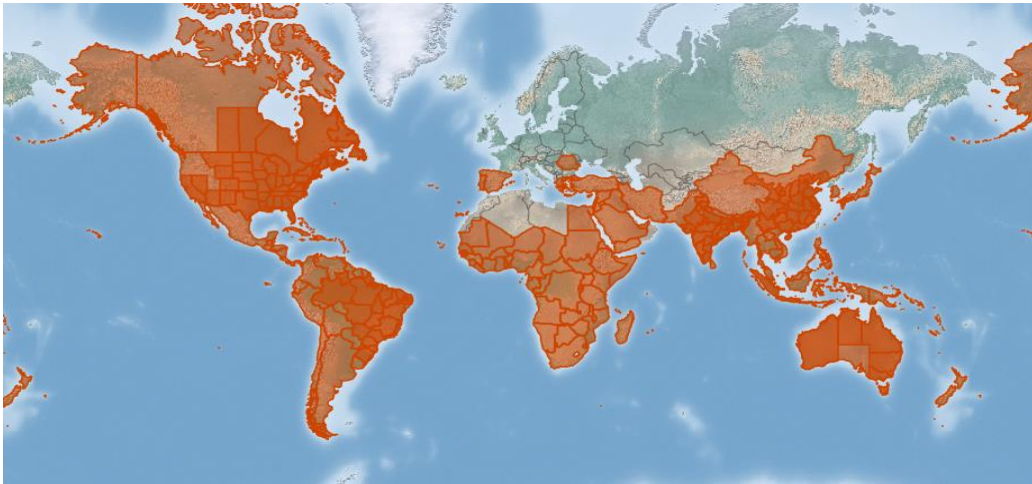
Chenille légionnaire d'automne « *Spodoptera frugiperda* »

Les essentiels

EFSA : Nouvelles paramètres d'enquête pour soutenir la conception d'une enquête de détection ;

France : mise à jour du « Plan national d'intervention sanitaire d'urgence.

• Situation mondiale



Carte de distribution mondiale de la chenille légionnaire d'automne (CABI, 2026)

• Interceptions

Durant le deuxième trimestre de 2026, **09** envois ont été interceptés au niveau de l'[UE](#) et de la [Suisse](#) pour la présence de *S. frugiperda*, à savoir :

- **05** envois de fruits d'*Asparagus officinalis* en provenance du **Pérou** ;
- **01** envoi de fruits de *Solanum aethipicum*, **02** de *Zea mays* et **01** autre de *Zea mays subsp. saccharata* en provenance du **Sénégal**.

• Réglementation

France : mise à jour du « Plan national d'intervention sanitaire d'urgence »

Ce plan d'urgence national ou plan national d'intervention sanitaire d'urgence (PNISU) s'inscrit dans le dispositif PNISU en santé des végétaux, dont les principes généraux sont décrits dans l'instruction technique DGAL/SDSPV/2024-471.

Ce PNISU spécifique a visé à préparer les services de l'État à la mise en place de mesures conservatoires dans le cas d'une suspicion et à la mise en œuvre de mesures de lutte dans le cas d'une confirmation de foyer. Il est important que ces mesures soient rapidement mises en place avec une chaîne de commandement clairement établie au préalable. DGAL/SDSPV/2026-160. Ce plan est entré en vigueur depuis le 23/03/2026.

Source : DGAL (2026).

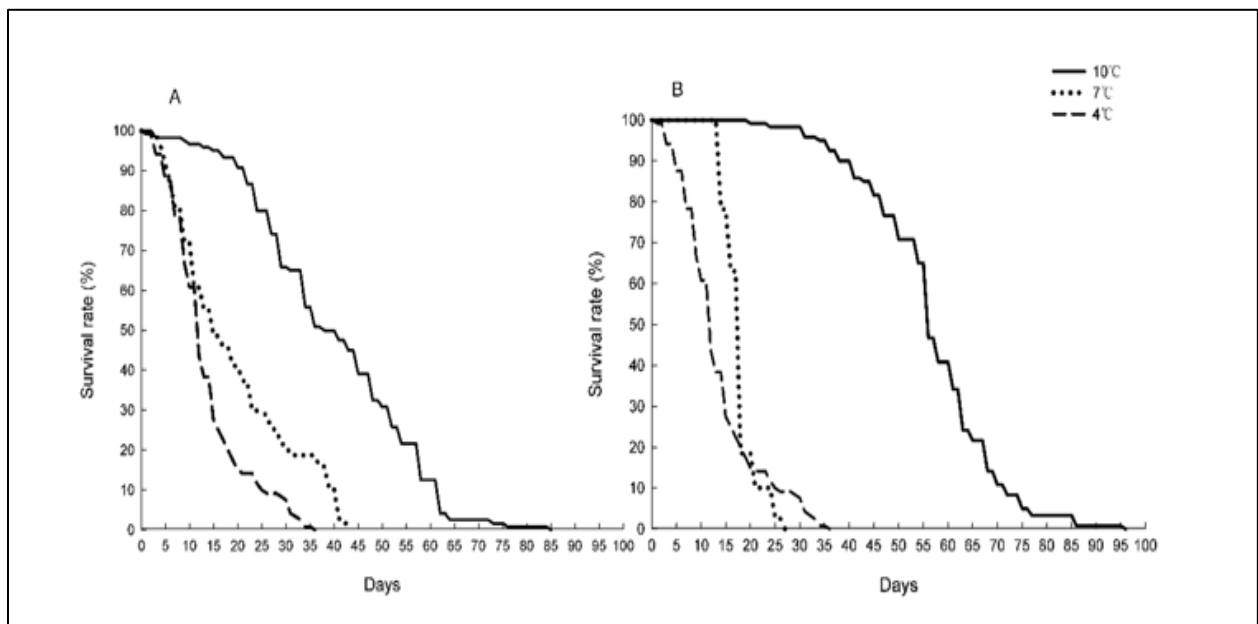
- **Veille scientifique**

Chine : Effets du stockage à basse température sur le développement de *Spodoptera frugiperda*

La CLA est un ravageur très migrateur, principalement présent dans les régions tropicales chaudes, tandis que sa présence dans les zones tempérées et froides demeure limitée. Cette restriction géographique soulève des questions cruciales quant à sa capacité d'adaptation aux environnements froids.

Lin et *al.* (2026) ont examiné dans cette étude la croissance et le développement de *S. frugiperda* dans différentes conditions de basse température. Différents stades (œufs, larves de 5j et de 12j, pupes, adultes) ont été exposés à trois régimes de froid (4°C, 7°C, 10°C) pendant 5 à 40 jours.

La tolérance au froid variait selon le stade de développement de l'insecte : les pupes étaient les moins tolérantes, suivies des œufs, des adultes et des larves de 12j, tandis que les larves de 5j montraient la plus grande résistance. Tous les stades ont toutefois survécu et conservé une certaine capacité de reproduction après 10 jours à 10 °C, suggérant que l'espèce pourrait s'adapter à des conditions plus fraîches et potentiellement s'établir dans des régions tempérées. Ces résultats démontrent que *S. frugiperda* est capable de survivre et de se reproduire dans des conditions plus froides, ce qui pourrait faciliter son implantation dans les régions tempérées. En effet, cette étude apporte des informations précieuses sur l'adaptation au froid de *S. frugiperda* et a des implications importantes pour la gestion des ravageurs.



Résumé graphique de l'étude de Lin et *al.* (2026). Source : Environmental Entomology, Volume 55, Issue 3, June 2026, nvag055, <https://doi.org/10.1093/ee/nvag055>

• Evaluation des risques

Équateur : Modélisation prédictive de la distribution potentielle de *Spodoptera frugiperda* dans un contexte de changements climatiques

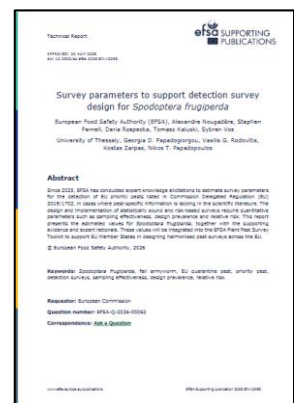
Cette étude menée par Sánchez et *al.* (2026) a évalué les changements de la distribution géographique potentielle de *S. frugiperda* à l'aide de modèles de niche écologique, en tenant compte des modifications liées au changement climatique.

À partir de 211 observations de présence en Équateur continental, un modèle de distribution de l'espèce basé sur l'adéquation climatique a été élaboré afin de caractériser la distribution actuelle et potentielle de l'espèce dans deux scénarios climatiques futurs. La niche optimale est définie par des précipitations mensuelles comprises entre 0 et 20 mm durant le mois le plus sec, des températures annuelles comprises entre 10,5 et 13 °C et une altitude inférieure à 500 m. Des précipitations excessives sont associées à des zones de faible adéquation. Environ 78 151 km² de territoire présentent des conditions climatiques favorables à *S. frugiperda*. Le littoral concentre 62,5 % de la superficie favorable dans les provinces de Los Ríos, Guayas, Manabí, Santa Elena et El Oro. Les hauts plateaux en représentent 36,5 %, et l'Amazonie est la région la moins vulnérable grâce à ses fortes précipitations. Les projections du scénario prudent indiquent une relative stabilité. À l'inverse, le scénario extrême prévoit une expansion progressive jusqu'à 89 482 km² d'ici 2100. Le changement le plus alarmant concernera la région amazonienne, qui pourrait passer de 527 km² actuellement à 9 680 km² en 2100.

Cette dynamique complexe de redistribution spatiale implique que certaines zones actuellement à forte infestation deviendront moins favorables, tandis que des régions historiquement indemnes deviendront des zones à haut risque. Ces informations permettront un diagnostic consolidé et la mise en œuvre de mesures de gestion efficaces.

EFSA : Paramètres d'enquête pour soutenir la conception d'une enquête de détection de *Spodoptera frugiperda*

L'EFSA a publié un rapport technique présentant les paramètres nécessaires à la conception des enquêtes de détection de la chenille légionnaire d'automne, organisme nuisible prioritaire de l'Union européenne. Ces paramètres, établis à partir d'une consultation d'experts, visent à combler les lacunes de la littérature scientifique et à fournir des valeurs harmonisées pour la planification des enquêtes phytosanitaires. Le rapport porte notamment sur l'efficacité des méthodes de détection (inspection visuelle et piégeage), la prévalence de référence (design prevalence), le rayon maximal d'infestation compatible avec une éradication, ainsi que les hypothèses relatives aux plantes hôtes, aux unités d'inspection et aux facteurs influençant la détection du ravageur. Il recommande le piégeage des adultes comme principale méthode de détection, complétée par des inspections visuelles ciblées des plantes hôtes. Les paramètres définis seront intégrés à la boîte à outils de l'EFSA (Plant Pest Survey Toolkit) afin d'aider les États membres à concevoir des enquêtes de détection harmonisées, statistiquement robustes et fondées sur les risques, conformément à la réglementation phytosanitaire de l'Union européenne.



Source : EFSA Supporting Publication (2026). <https://doi.org/10.2903/sp.efsa.2026.EN-10096>

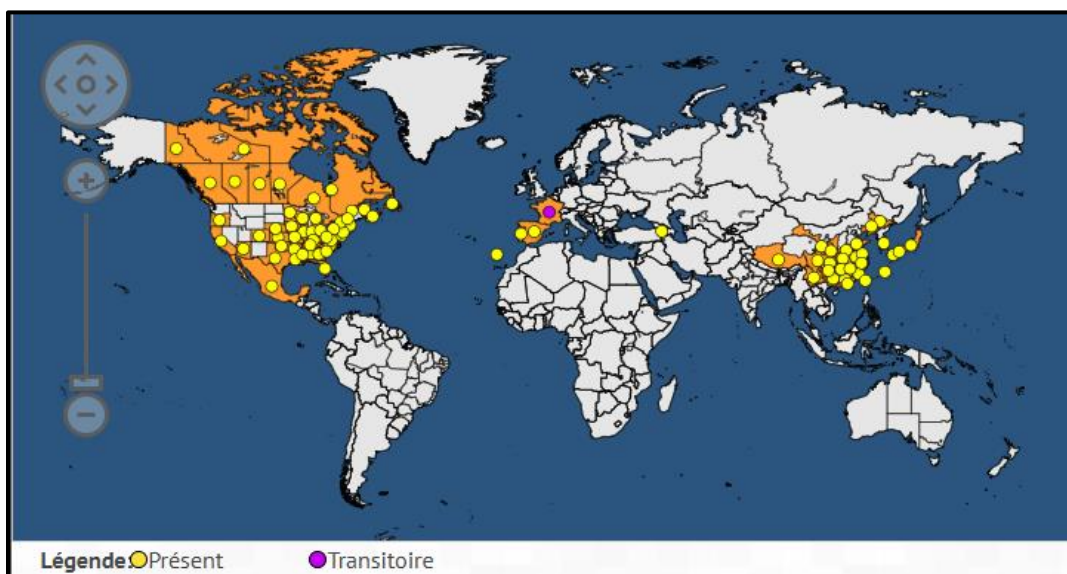


Nématode de pin *Bursaphelenchus xylophilus*

Les essentiels

France : Point sur l'évolution de l'état phytosanitaire ;
Espagne : Mesures phytosanitaires d'urgence ;
Chine : Nouvelles détections.

• Situation mondiale



Carte de distribution mondiale du nématode de pin (EPPO Global Database, 2026)

En [France](#), dans le cadre de la lutte contre le nématode du pin et de la surveillance renforcée mise en œuvre dans la zone délimitée, des pièges sont déployés afin de suivre les populations d'insectes vecteurs du nématode. Un échantillon composé de plusieurs insectes, prélevés dans un piège entre le 3 et le 12 juin, a été officiellement confirmé porteur du nématode du pin le 26 juin 2026 par le laboratoire national de référence de l'ANSES. Le piège concerné est installé dans la forêt communale de Saubion (40), à moins de 3 km du foyer de Seignosse et à 2 km de celui d'Angresse. Ce résultat ne constitue pas un nouveau foyer, mais correspond à l'interception d'insectes vecteurs contaminés. Elle n'entraîne donc aucune modification du zonage actuellement en vigueur.

En outre, les analyses menées au 29 juin 2026 confirment la poursuite des prélèvements sur les arbres identifiés autour du foyer de Seignosse. Au 1er juillet 2026, en forêt privée, 6 934 arbres avaient été abattus : 2 593 dans la zone des 0,5 à 3,5 km (76 restants à abattre sans accord) et 4 341 dans le croissant d'Angresse, sur 8 691 arbres pour lesquels l'accord a été obtenu. En forêt publique, 327 arbres ont été identifiés dans la zone des 0,5 à 3,5 km.

Par ailleurs, le réseau de 52 pièges a capturé 1 795 *Monochamus*, dont certains étaient porteurs du nématode en forêt communale de Saubion, entraînant la suspension temporaire des chantiers dans un rayon de 1 km. La vigilance reste renforcée pour détecter tout dépérissement suspect.

En [Chine](#), le nématode du pin *Bursaphelenchus xylophilus* est signalé pour la première fois à Xizhang (Tibet) (Li et *al.*, 2026).

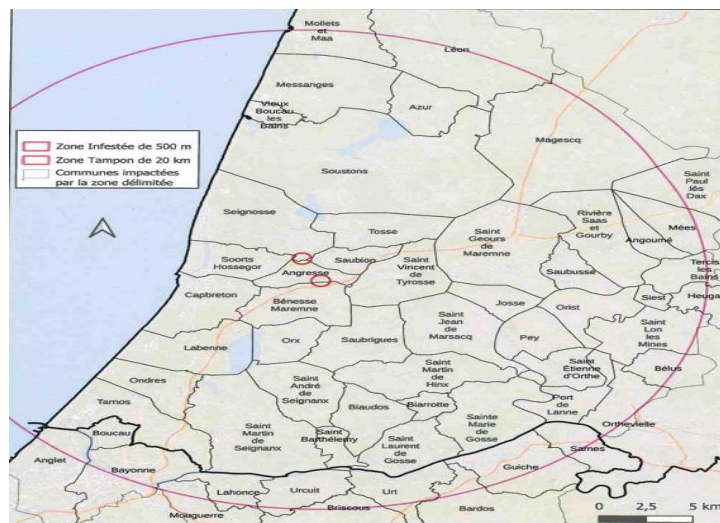
• Réglementation

France : Nouvel arrêté préfectoral pour renforcer la lutte dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques

Un arrêté modificatif daté du 27 avril 2026 renforce les mesures de lutte contre le nématode du pin (*Bursaphelenchus xylophilus*).

En effet, ce texte actualise la zone délimitée, comprenant une zone infestée et zone tampon, à la suite de la détection confirmée du parasite sur un pin maritime situé dans la commune d'Angresse (Landes) en mars 2026. Il renforce les dispositions mises en œuvre pour éradiquer ce foyer et éviter sa propagation dans le massif des Landes de Gascogne. Pour rappel l'arbre contaminé a été abattu et détruit.

Les opérations de prélèvements et d'abattage des arbres identifiés se poursuivent dans un rayon de 3 km autour du foyer, et seront prochainement étendues jusqu'aux 6km. Elles sont conduites d'une part dans le cadre d'un marché public sur le domaine privé et d'autre part, au titre d'une mission d'intérêt général confiée à l'ONF sur le domaine public. L'ensemble de ces opérations sont supervisées par les services de l'État.



Cartographie de la zone délimitée de *B. xylophilus*. Source : Lutte contre le nématode du pin en Nouvelle- Aquitaine. Point de situation au 17/03/ 2026. DRAAF Nouvelle- Aquitaine (France).

Espagne : Mesures phytosanitaires d'urgence

Le Conseil régional de Castille-et-León établit une zone délimitée de 12 921,05 hectares dans quatre municipalités du sud de Salamanque suite à la détection de *Bursaphelenchus xylophilus* dans un arbre situé sur un mont d'utilité publique à Valverde del Fresno (Cáceres).

En se référant à l'arrêté MAV/470/2026 du 22 mai 2026, modifiant l'arrêté FYM/380/2019 du 11 avril 2026, établissant une zone délimitée et adoptant des mesures phytosanitaires d'urgence à l'intérieur de celle-ci pour



la lutte contre le nématode du pin, *Bursaphelenchus xylophilus*, dans la province de Salamanque (BOCYL du 28 mai 2026).

Cette zone d'urgence phytosanitaire, délimitée par un cercle de 26 kilomètres de rayon autour de l'arbre infecté, affecte La Albergueria de Argañán (704,75 ha), Casillas de Flores (1 822,79 ha), El Payo (4 387,09 ha) et Navasfrías (6 006,42 ha).

L'administration adopte des mesures d'urgence de prévention, surveillance, localisation et contrôle du pathogène avec une durée minimale de quatre ans. Cette décision étend la zone précédemment déterminée en raison de la proximité géographique avec la province de Salamanque.

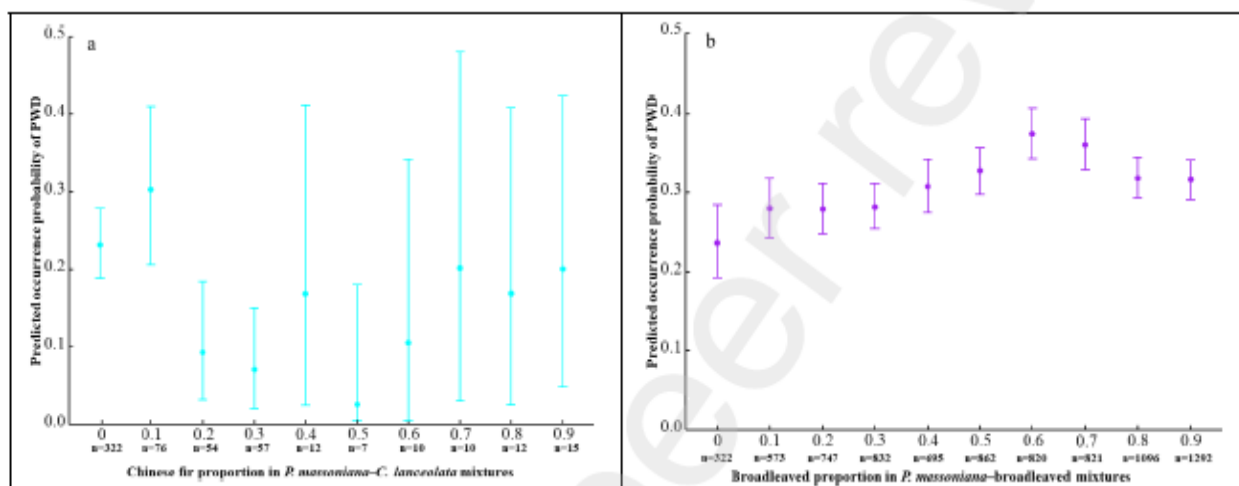
Source : Site de l'Institut National de l'Administration Publique (INAP, 2026).

• Veille scientifique

Chine : Influence de la composition du peuplement et la proportion d'espèces mixtes sur l'apparition du flétrissement du pin dans les forêts de *Pinus massoniana*

Cette étude examine l'influence de la composition des peuplements forestiers sur l'occurrence de la maladie du flétrissement causée par *Bursaphelenchus xylophilus* dans les forêts de *Pinus massoniana* de la région du barrage des Trois Gorges dans l'ouest de la Chine. En utilisant la détection par drone des pins morts et des données de terrain de 85 parcelles, les chercheurs comparent les peuplements purs de *P. massoniana*, les mélanges avec *Cunninghamia lanceolata* et les mélanges avec feuillus. Les mélanges *P. massoniana*/*C. lanceolata* montrent une occurrence significativement plus faible de la maladie que les peuplements purs, tandis que les mélanges avec feuillus présentent une occurrence plus élevée.

Ce travail apporte des preuves quantitatives en montrant que les stratégies de transformation des peuplements dans les zones sujettes au dépérissement du peuplement forestier devraient prendre en compte à la fois l'identité et l'abondance relative des espèces compagnes, soulignant la nécessité d'aller au-delà de la simple opposition entre peuplements purs et mixtes dans la gestion des maladies forestières.



Probabilité d'occurrence prédite du dépérissement du pin (DPP) le long du gradient de mixture du sapin de Chine dans les peuplements mixtes de **P. massoniana** et **C. lanceolata** (a) et du gradient de mixture de feuillus dans les peuplements mixtes de **P. massoniana** et de feuillus (b).

Source: Yuhang et al. (2026).

• Évaluation des risques

Europe : Preuves convergentes indiquant que les vecteurs importés du nématode du pin occupent des zones non couvertes par la distribution indigène

La surveillance des agents pathogènes végétaux réglementés et, le cas échéant, de leurs vecteurs est obligatoire dans l'Union européenne. Les espèces locales de *Monochamus* (Coléoptères, *Cerambycidae*) sont vectrices du nématode du pin « *B. xylophilus* », un ravageur non indigène déjà implanté dans la majeure partie du Portugal.

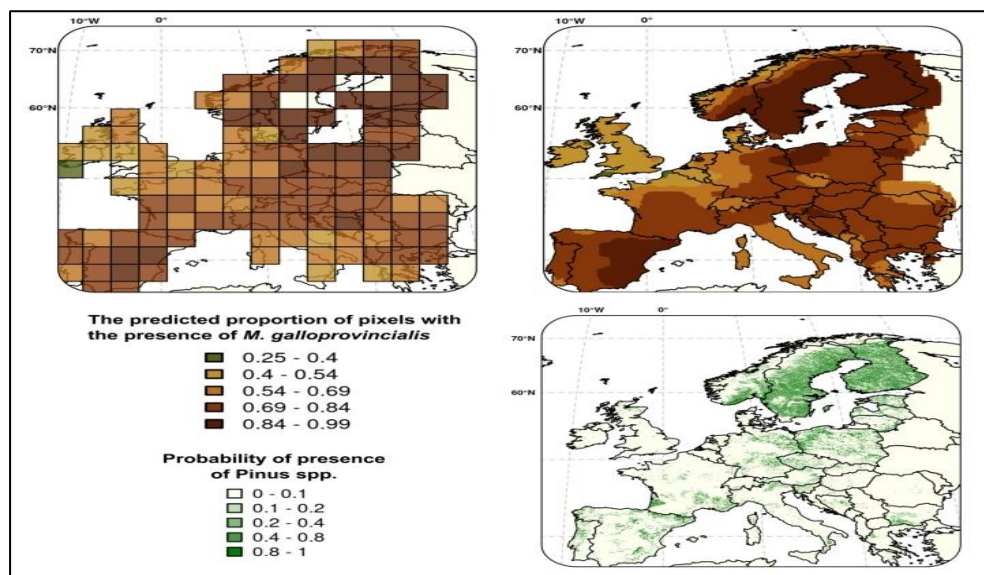
Dans cette étude, Grégoire et al. (2026) ont développé un modèle de distribution des espèces basé sur les captures par pièges à phéromones de *Monochamus galloprovincialis*, à partir de 4914 pièges dans 29 pays européens (2008-2019), et en utilisant les conditions climatiques et la distribution de sept espèces de pins comme variables explicatives.

En Belgique, seulement 29 individus ont été capturés sur dix ans (2013-2022) malgré une couverture dense de pièges, suggérant une absence ou occurrence très rare du bioagresseur.

Les pays voisins du nord montrent une seule population établie aux Pays-Bas et une au Danemark. Le modèle avec la résolution spatiale de 225×225 km a identifié l'amplitude thermique diurne moyenne et la présence de « *Pinus spp.* » comme variables explicatives majeures, prédisant une faible probabilité de présence en Belgique, aux Pays-Bas, en Grande-Bretagne et au nord-ouest de l'Allemagne comparé au sud de l'Europe.

En effet, le génotypage a permis de conclure qu'au moins certains des coléoptères capturés en Belgique provenaient de l'étranger. Toutes les captures ont été effectuées à proximité de points d'entrée, suggérant une introduction par du matériel importé. La petite taille de la plupart des peuplements de pins belges pourrait également expliquer l'absence, le caractère transitoire ou la rareté des *Monochamus spp.*

Ce travail suggère donc que les inventaires en Belgique devraient privilégier les points d'entrée plutôt que les peuplements forestiers locaux.



Cartes prédictives des moyennes a posteriori de la proportion de pixels présentant **M. galloprovincialis**, obtenues avec les modèles CAR GLMM pour une résolution spatiale de 225 km. Le panneau supérieur gauche représente une prédiction pour une position initiale spécifique de RST, tandis que le panneau supérieur droit représente les cartes prédictives moyennes calculées pour toutes les positions initiales de RST à une résolution de 225 km. Le panneau inférieur droit représente la probabilité relative de présence de **Pinus spp.**. Source : Grégoire et al. (2026).

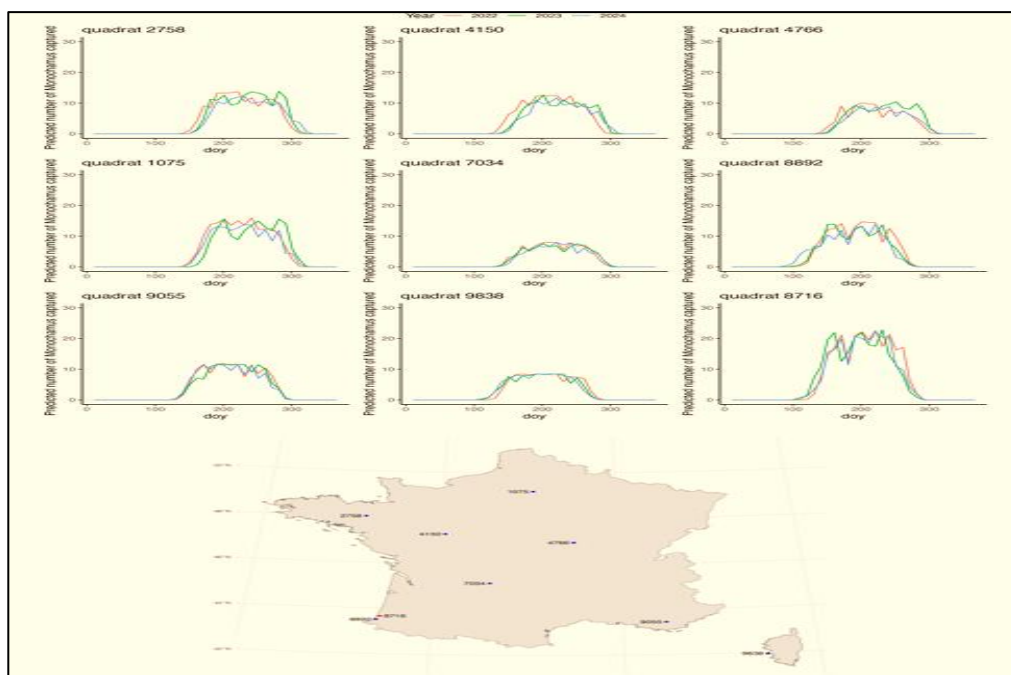
France : Modélisation spatio-temporelle de la distribution de « *M. galloprovincialis* », insecte vecteur de *B. xylophilus*

Cette étude vise à estimer les populations du vecteur *Monochamus galloprovincialis* par modélisation spatiotemporelle à partir de données de piégeage officielles spatio-temporellement hétérogènes.

Deux approches bayésiennes (modèle additif généralisé INLA et mécanistique-statistique) qui intègrent des covariables environnementales et des données expérimentales de laboratoire ont été mises en œuvre.

Ces résultats produisent ainsi des estimations et des prédictions de distribution spatiotemporelle de *M. galloprovincialis* en France. Ils permettent ainsi d'améliorer le plan de surveillance officiel du nématode du pin par piégeage de son vecteur et de gérer les interventions d'urgence en cas de détection de foyers d'infection. L'emplacement des pièges sera déterminé en fonction de l'abondance prévue de *Monochamus* et du risque d'introduction ou d'installation du nématode.

Par ailleurs, et afin d'optimiser la surveillance du nématode du pin, il est important de prendre en compte l'interaction entre le nématode et son vecteur, en ciblant la période de forte transmission.



Prévisibilité de la population de *Monochamus* capturable sur 10 jours de piégeage dans 8 quadrats de 2022 à 2024 et dans le quadrat de l'épidémie de 2025. Source : Grosdidier et Walker (2026).

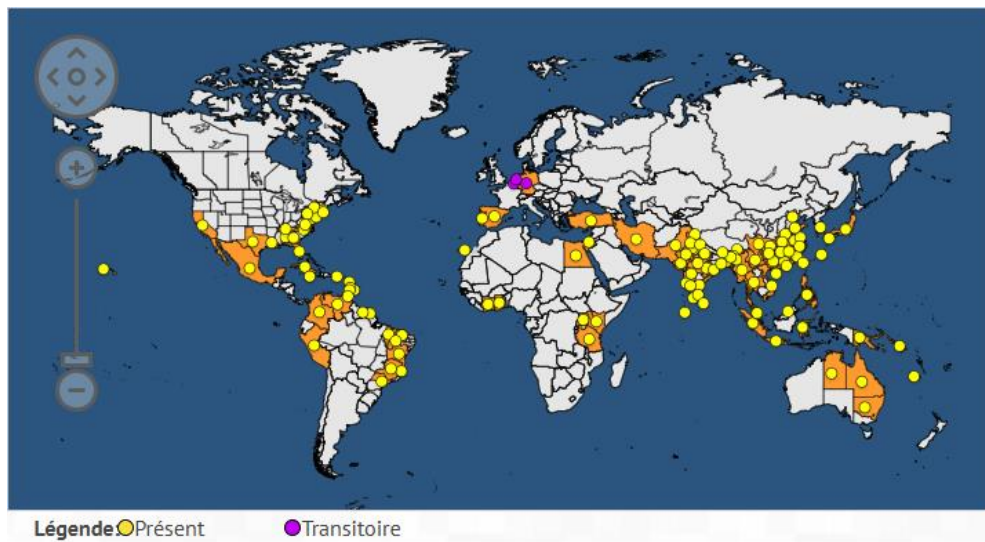


Scirtothrips dorsalis et *S. aurantii*

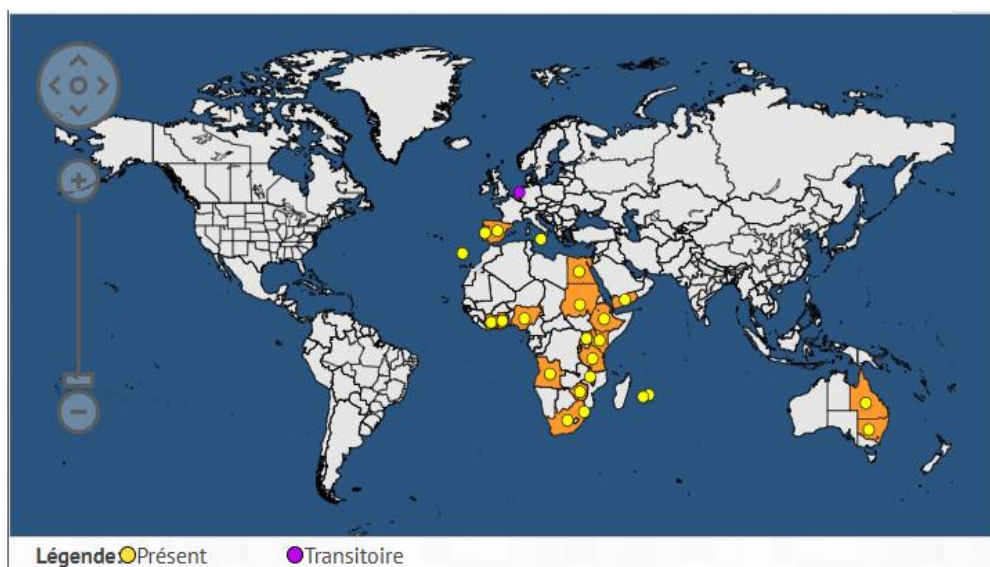
Les essentiels

Grèce : Premier signalement et éradication de *S. dorsalis* ;
Brésil : Evolution de l'état phytosanitaire de *S. dorsalis* ;
Italie/ Sicile : Point sur la situation phytosanitaire de *S. aurantii*.

• Situation mondiale



Carte de distribution mondiale de *Scirtothrips dorsalis* (EPPO Global Database, 2026)



Carte de distribution mondiale de *S. aurantii* (EPPO Global Database, 2026)

L'[ONPV de la Grèce](#) a signalé la **première détection de *Scirtothrips dorsalis* sur son territoire**. Ce ravageur a été identifié pour la première fois en Grèce, à Kriti, en juin 2025, dans l'unité régionale de La Canée, au sein d'un lot de plants d'avocatier (*Persea americana*) importés d'Espagne.

Des mesures officielles ont été prises. La surveillance ultérieure par piégeage n'a pas permis de détecter le ravageur. L'infestation est considérée comme **éradiquée**.

Le statut de ravageur de ***Scirtothrips dorsalis* en Grèce est officiellement déclaré comme : absent, confirmé par des enquêtes.**

Au [Brésil](#), *S. dorsalis* a été enregistré pour la première fois dans une serre en 2018 dans l'État de Ceará et plus tard sur des plants de cacao (*Theobroma cacao*) cultivés en plein air dans l'État de Bahia.

Des inventaires menés en 2021 et 2022 ont permis de détecter *S. dorsalis* pour la première fois dans les États d'Espírito Santo, du Maranhão, du Minas Gerais, du Piauí et de São Paulo. 52 spécimens (38 femelles, 10 mâles et 4 larves) ont été recensés sur des rosiers (*Rosa* sp.) dans le Minas Gerais lors d'inventaires réalisés en août 2021, novembre 2021 et mars 2022. 8 adultes (7 femelles et 1 mâle) ont été observés sur des macadamias (*Macadamia integrifolia*) dans l'Espírito Santo en février 2021. 27 spécimens (17 femelles, 4 mâles et 6 larves) ont été recensés sur *M. integrifolia* dans l'État de São Paulo en février et mars 2021. Une femelle adulte, un mâle adulte et une larve ont été trouvés sur des piments (*Capsicum* sp.). Dans l'État de Piauí en novembre 2022. Par ailleurs, la présence de 12 femelles adultes collectées en 2012 a été signalée sur des fruits de la passion (*Passiflora edulis*) dans l'État de Maranhão. L'identification du ravageur a été confirmée par des tests morphologiques.

Alves et al. (2026) estiment que la propagation de *S. dorsalis* au Brésil constitue une menace pour les cultures, ces observations ayant été faites dans des zones agricoles importantes. Le Secrétariat de l'OEPP n'avait jusqu'alors pas recensé *M. integrifolia* comme plante hôte de *S. dorsalis*.

La situation de *Scirtothrips dorsalis* au Brésil peut être décrite comme suit : Présent, mais peu répandue.

Scirtothrips aurantii a été détecté pour la première fois en [Italie](#) en janvier 2026 dans les zones de culture d'agrumes des provinces de Catane et de Syracuse (Sicile) sur des orangers (*Citrus x aurantium* var. *sinensis*).

En février 2026, la présence de *S. aurantii* a été détectée sur des myrtilles (*Vaccinium corymbosum*) présentant de légères lésions foliaires, cultivées dans une serre de la région d'Acate (province de Raguse). Cette découverte a été faite suite à une enquête de traçabilité menée après une interception par le Service phytosanitaire de la région Lombardie. En effet, *S. aurantii* était présent en grand nombre dans toute la serre. Il s'agit du premier signalement de *S. aurantii* dans la province de Raguse.

En avril 2026, la présence de *S. aurantii* a été officiellement confirmée par des tests moléculaires réalisés par le laboratoire national de référence. Des prospections sont en cours afin de délimiter la zone infestée. Des mesures officielles seront prises pour éradiquer l'infestation.

Le statut de ravageur de *S. aurantii* en Italie est officiellement déclaré comme suit : Présent, en cours d'éradication.

• Interceptions

Durant le 2^{ème} trimestre de l'année 2026, **02** envois ont été interceptés au niveau de l'UE et de la Suisse, en raison de la présence de

✓ ***S. dorsalis***

- **01** envoi de fruits d'*Asparagus officinalis* en provenance du **Pérou** ;
- **01** envoi de fruits de litchi en provenance du **Vietnam**.

✓ ***S. aurantii***

- **02** envoi de fruits de « *Solanum melongena* » en provenance de l'**Afrique du Sud**.

• Veille scientifique

Brésil : Propagation du ravageur polyphage « *Scirtothrips dorsalis* » dans les cultures

Le thrips du piment « *Scirtothrips dorsalis* » est un ravageur invasif et polyphage présentant un large éventail d'hôtes. Bien qu'il soit toujours considéré comme un organisme de quarantaine au Brésil, sa présence y a également été signalée.

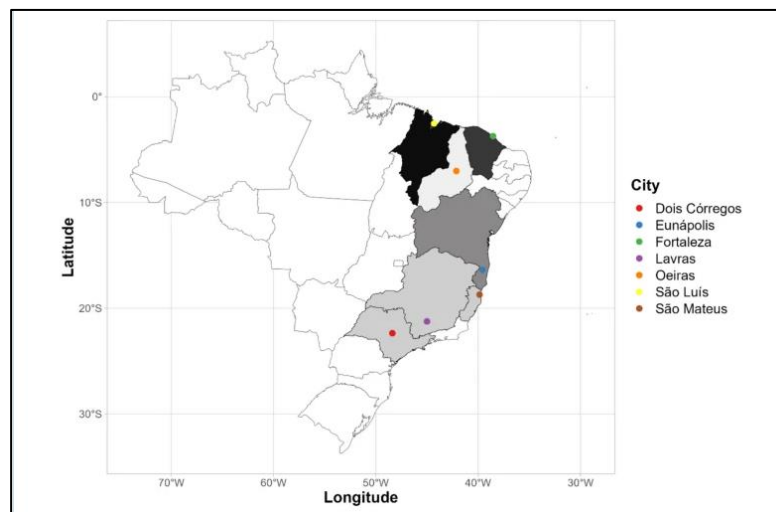
La présente étude visait à documenter de nouvelles observations de *S. dorsalis* dans le nord-est et le sud-est du Brésil. Les données relatives à cette espèce dans le territoire brésilien ont été élargies et sa présence sur d'autres cultures hôtes du pays a été signalée.

Alves et *al.* (2026) ont étendu l'aire de répartition de cette espèce au sud-est du Brésil et fourni de nouvelles données pour la région nord-est, où elle a été initialement détectée.

De plus, les auteurs ont mis en garde contre son expansion dans le pays et ont décrit les dégâts qu'elle cause et discutons des pertes potentielles pour les cultures. Les échantillons ont été prélevés dans cinq États sur *Passiflora edulis*, *Capsicum sp.*, *Rosa sp.* et *Macadamia integrifolia*.

Ils ont constaté que ce thrips causait des dégâts aux feuilles et aux boutons floraux des rosiers.

La présence de différents stades de développement de *S. dorsalis* sur ces cultures indique qu'elles en sont les hôtes et que les populations sont susceptibles d'affecter négativement les cultures.



Répartition de *Scirtothrips dorsalis* au Brésil. L'échelle de couleurs, en nuances de gris, indique la période de collecte de l'espèce, de la plus ancienne (noir) à la plus récente (gris clair). *Source* : Alves et *al.* (2026)

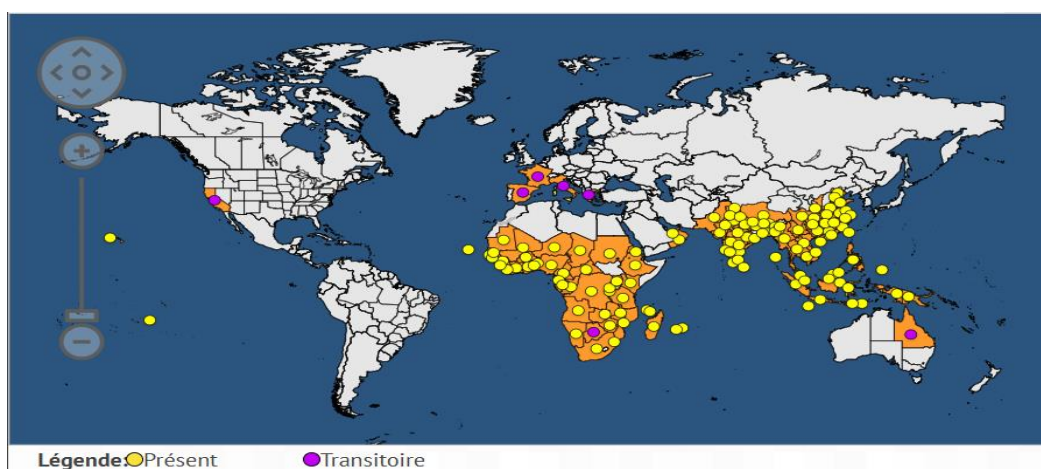


Mouches de fruits : *Bactrocera dorsalis*/ *B. zonata*

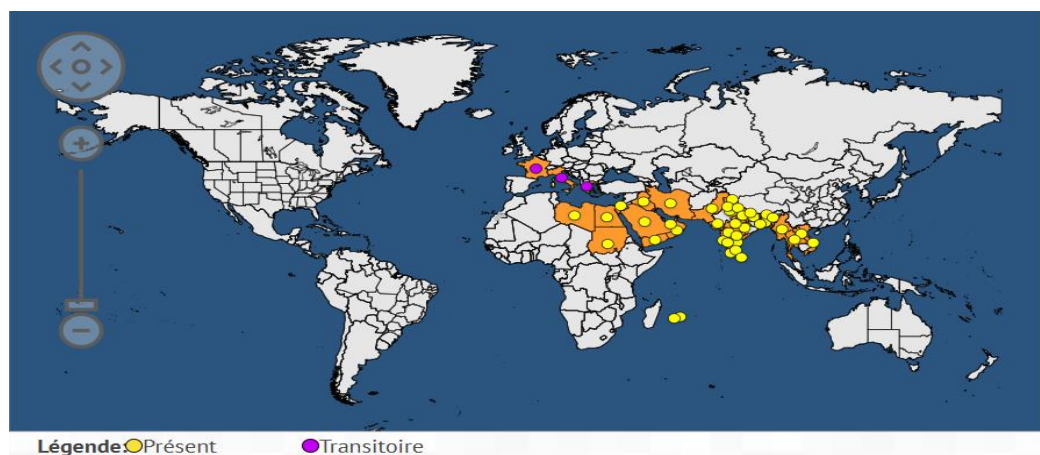
Les essentiels

UE : Interceptions multiples et mise à jour de la liste des organismes nuisibles ;
États- Unis d'Amérique : Mises à jour sur la quarantaine des mouches des fruits.

• Situation mondiale



Carte de distribution mondiale de *Bactrocera dorsalis* (EPPO Global Database, 2026 . Dernière mise à jour : 30 juin 2026)¹



Carte de distribution mondiale de *B. zonata* (EPPO Global Database, 2026 . Dernière mise à jour : 02 juin 2026)

¹ Cette carte inclut également les anciennes données concernant *B. invadens*, *B. papayae* et *B. philippinensis*, qui sont maintenant considérés comme des synonymes de *B. dorsalis*.

• Interceptions

Durant le 1^{er} trimestre de l'année 2026, **28** envois de fruits de « *Magnifera indica* » ont été interceptés au niveau de l'UE et de la Suisse, en raison de la présence de :

- ***B. dorsalis***, à savoir :
 - **03** envois en provenance du **Burkina Faso** ;
 - **03** envois en provenance du **Cameroun** ;
 - **21** envois en provenance de la **Cote d'Ivoire**.
- ***B. zonata***, à savoir :
 - **01** envoi en provenance du **Pakistan**.

En outre, plus de 63 cargaisons de mangues du Mali ont été interceptées aux frontières européennes en raison de la présence de mouches des fruits, ce qui a incité l'Union européenne à suspendre toutes les importations de mangues maliennes à la fin de la saison. Le gouvernement malien a en conséquence imposé un plan d'action d'un an, comprenant la mise à jour du plan national de surveillance des mouches des fruits et l'évaluation du suivi et du traitement des données sur *Bactrocera dorsalis*.

Aux États-Unis d'Amérique, la détection ponctuelle de *B. dorsalis* en Floride en 2025 a été signalée. Un seul mâle a été capturé dans un piège, déclenchant une surveillance intensive qui n'a révélé aucun autre individu. L'absence de nouvelles détections a conduit à la levée des mesures officielles en juillet 2025. Cet épisode reste considéré comme une interception isolée, sans indication d'établissement du ravageur dans l'État.

• Réglementation

UE : Modifications apportées à la liste des organismes nuisibles réglementés

De nouvelles exigences s'appliquent à l'importation de certaines plantes et produits végétaux en relation avec *Bactrocera dorsalis*, *Bactrocera latifrons*, *Bactrocera zonata* .

En effet, les points 72.1, 72.2 et 72.3 de l'annexe VII du règlement d'exécution (UE) 2019/2072, ont été modifiés au niveau des inscriptions dans la colonne concernant l'origine des fruits de *Capsicum* L. et de *Solanum* L., des fruits d'*Annona* L. et de *Carica papaya* L., et des fruits de *Psidium guajava* L. mentionnés respectivement en rapport avec les espèces nuisibles susmentionnées, afin d'y insérer Israël et Taïwan, qui avaient été omis par erreur.

Source : Règlement d'exécution (UE) 2026/826 de la Commission du 14 avril 2026 modifiant le règlement d'exécution (UE) 2019/2072 en ce qui concerne la liste des organismes nuisibles et les règles relatives à l'introduction et à la circulation sur le territoire de l'Union des végétaux, des produits végétaux et autres objets. Journal officiel de l'Union européenne JO L, 2026/826. Accès en ligne : http://data.europa.eu/eli/reg_impl/2026/826/oj

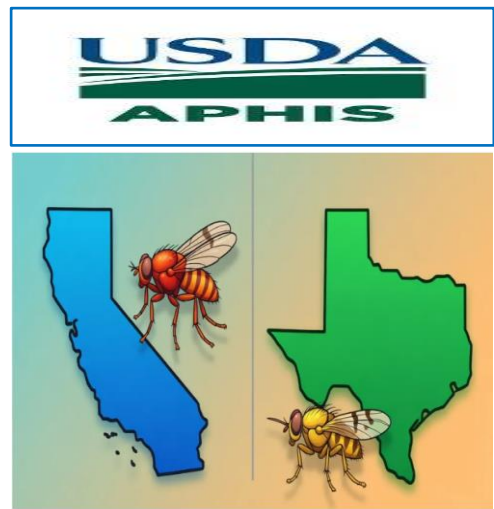
États- Unis d'Amérique : Mises à jour sur la quarantaine des mouches des fruits

Le service d'inspection de la santé animale et végétale (APHIS) du département américain de l'Agriculture (USDA) et les responsables agricoles des États ont récemment mis à jour les quarantaines de mouches des fruits en Californie et au Texas.

✓ Californie: *Bactrocera dorsalis*

L'APHIS (USDA) et le CDFA ont levé, le 23 mars 2026, la quarantaine liée à *Bactrocera dorsalis* dans les comtés de Riverside et San Bernardino (Californie), libérant 340 km² après trois générations sans détection, selon un modèle de degrés-jours. Cette décision fait suite à des mesures de contrôle collaboratives (APHIS, CDFA et autorités locales) pour éradiquer une population transitoire de la mouche orientale, tout en maintenant des restrictions interétatiques pour éviter sa propagation. La levée marque la fin d'une zone de quarantaine active, mais conserve une vigilance renforcée pour protéger les régions non infestées.

L'APHIS a restreint la circulation interétatique des articles réglementés en provenance de cette zone afin d'empêcher la propagation de l'OFF vers les régions non infestées des États-Unis. L'APHIS a collaboré avec le CDFA et les commissaires agricoles des comtés de Riverside et de San Bernardino pour éradiquer cette population transitoire d'OFF grâce à diverses mesures de contrôle, conformément aux protocoles du programme.



✓ Texas : *Anastrepha ludens*

Le 19 mars, l'APHIS et le Département de l'agriculture du Texas (TDA) ont établi une quarantaine de mouches du Mexique à Zapata, dans le comté de Zapata, désignée quarantaine de Zapata.

En effet, L'APHIS et le TDA (Département Agricole du Texas) ont établi la zone de quarantaine de Zapata suite à la détection, le 11 mars, d'une femelle fécondée de mouche mexicaine sauvage dans un piège installé sur un oranger doux d'une propriété résidentielle à Zapata. La zone de quarantaine couvre environ 55 miles carrés et exclut toute activité agricole commerciale.

L'APHIS applique des mesures de protection et des restrictions à la circulation interétatique des produits réglementés afin de prévenir la propagation de la mouche mexicaine (Mexfly) dans les régions non infestées des États-Unis, ainsi que l'introduction de ces mouches des fruits dans le commerce extérieur. L'APHIS collabore avec le TDA pour éradiquer les populations transitoires de Mexfly en suivant les directives du programme relatives aux enquêtes, aux traitements et aux mesures réglementaires.

Le site web de l'APHIS consacré aux mouches des fruits exotiques contient une description de toutes les zones de quarantaine fédérales actuelles pour les mouches des fruits.

Source : USDA APHIS (2026).

- **Veille scientifique**

Optimisation du procédé et performance sur le terrain du méthyl eugénol semi-synthétisé pour la gestion des mouches des fruits (*Tephritidae*)

Le Méthyl-eugénol (ME) est un attractif clé utilisé dans les pièges à annihilation des mâles pour la surveillance et la gestion des *Bactrocera spp.*

Cette étude propose un ME semi-synthétisé à partir d'eugénol naturel, avec une formulation optimale permettant une efficacité proche du ME commercial en piégeage.

les résultats obtenus par Mekam et *al.* (2026) ont montré que les conditions de synthèse optimales étaient de 110 °C, 24 h et un rapport molaire DMS/eugénol de 1,736, permettant d'obtenir une aire de pic chromatographique de 97,97 % (désirabilité = 0,981) et un rendement de 19,78 g (rendement d'isolement de 90,98 %) d'eugénol de haute pureté (> 98 %). Les bioessais en conditions naturelles ont révélé une forte attraction, dose-dépendante, des espèces de *Bactrocera* (identifiées comme *B.dorsalis* , *B.carambolae* , *B.correcta* et *B.zonata*). Les pièges appâtés avec 1,5 mL d'attracteur ME synthétisé ont capturé significativement plus de mouches que les doses inférieures ($19,51 \pm 0,42$ mouches par piège et par jour ; efficacité relative de $38,93 \pm 0,18$ %), se rapprochant ainsi des performances obtenues avec 1,0 mL d'attracteur ME commercial ($38,39 \pm 0,32$ %). La dose 1,5 fois supérieure requise par rapport à l'attracteur ME commercial témoin est analysée en fonction des différences de formulation et de vitesse de libération.

En conséquence, l'extrait semi-synthétisé d'eugénol naturel (ME), d'une grande pureté et d'une efficacité prouvée sur le terrain, convient à une utilisation comme appât pour pièges MAT dans les programmes de surveillance des espèces de *Bactrocera* .

L'efficacité du piège, dépendante de la dose, associée à une synthèse verte et adaptable à grande échelle, confirme le rôle de l'extrait semi-synthétique dans la lutte intégrée contre les ravageurs. Son application dans des distributeurs fermés, en respectant les protocoles de sécurité des opérateurs, est recommandée, conformément à la réglementation en vigueur concernant son utilisation en agriculture.

- **Evaluation des risques**

Chine : Prévision de l'expansion de l'aire de répartition de trois mouches des fruits tropicales et des risques pour la production de fruits à pépins et à noyau dans les régions tempérées

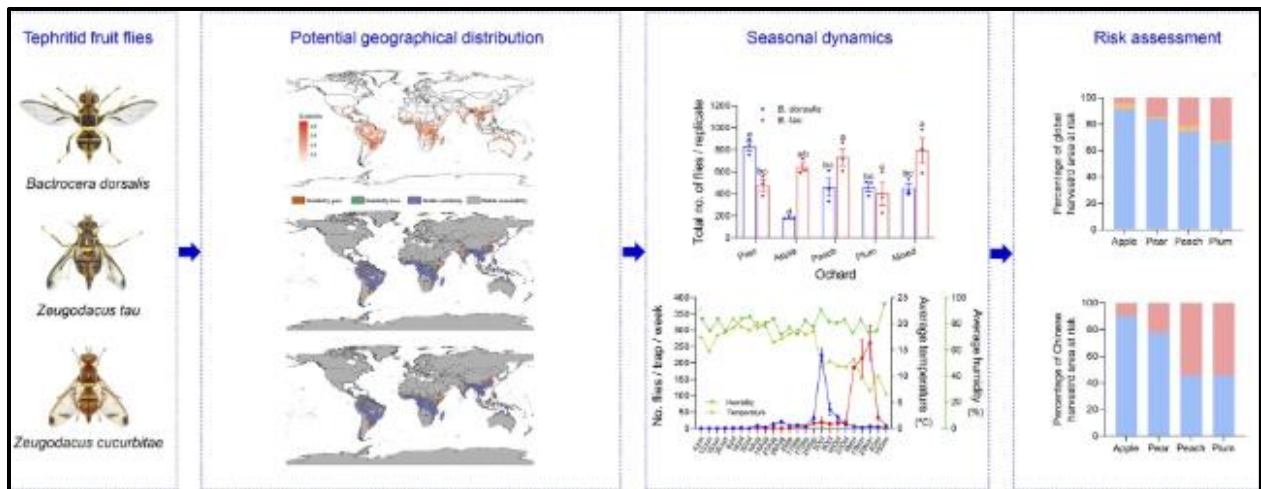
Les activités humaines et le changement climatique favorisent l'expansion vers le nord des mouches des fruits invasives (Diptera : Tephritidae), ce qui représente une menace croissante pour la production fruitière en zones tempérées.

Cette étude combinant des modèles de distribution d'espèces (MaxEnt) et des observations de terrain évalue l'expansion potentielle de trois mouches des fruits invasives (*Bactrocera dorsalis*, *Zeugodacus tau* et *Z. cucurbitae*) sous l'effet du changement climatique jusqu'en 2060, ainsi que les risques associés pour la production fruitière en zones tempérées..

Les résultats prévoient un déplacement de leurs aires favorables vers des latitudes plus élevées et une augmentation des surfaces propices, atteignant respectivement +5,1 %, +3,5 % et +21,3 % dès 2026.

Des suivis réalisés dans des vergers tempérés chinois confirment des dégâts importants, avec une prédominance de *B. dorsalis* dans les vergers de poiriers et une augmentation de *Z. tau* en fin de saison. En tant qu'espèce très polyphage, *B. dorsalis* représente la principale menace, tandis que *Z. tau* affecte davantage les variétés fruitières à maturation tardive.

Ces résultats offrent des perspectives précieuses pour l'élaboration de stratégies de gestion proactives dans les vergers tempérés situés dans les zones d'expansion prévues de ces espèces.



Résumé cartographique de l'étude menée par Chen et al. (2026) : Source. Journal of Economic Entomology, toag181, <https://doi.org/10.1093/jee/toag181>



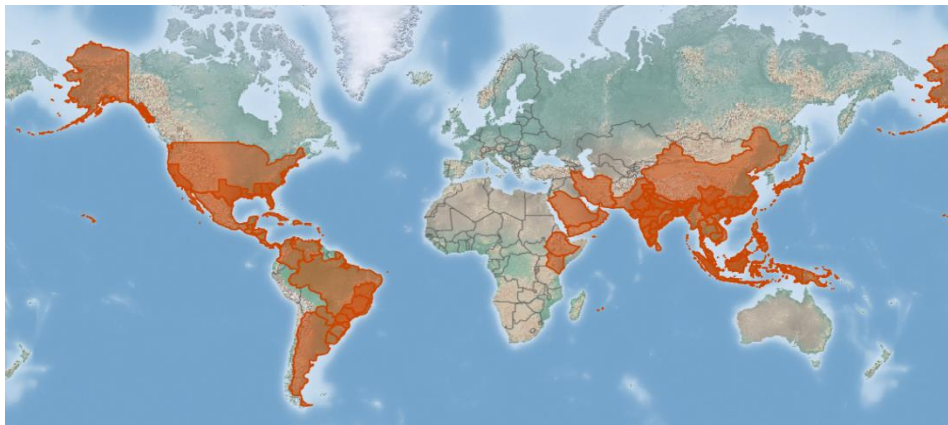
Candidatus Liberibacter Spp. **« Huanglongbing »**

Les essentiels

Brésil : Éradication de l'État de Rio Grande do Sul ;

Ghana et Népal : Évolution de l'état phytosanitaire.

- **Situation mondiale**



Carte de distribution mondiale de *Candidatus Liberibacter asiaticus* (CABI, 2026)

Au [Brésil](#), le huanglongbing a été signalé pour la première fois dans l'État de Rio Grande do Sul le 8 juin 2026, dans un verger familial de la municipalité de Palmitinho, dans la région du Moyen-Haut Uruguai, près de la frontière avec l'État de Santa Catarina, dans le cadre des enquêtes officielles. Des mesures officielles ont été appliquées et l'épidémie a été déclarée éradiquée le 11 juin (Gouvernement de l'État de Rio Grande do Sul, 9 et 11 juin 2026). L'introduction était probablement liée au transport illégal de jeunes plants infestés. Le communiqué de presse ne mentionne pas l'espèce de *Liberibacter* identifiée. Les deux espèces, « *Candidatus Liberibacter americanus* » et « *Candidatus Liberibacter asiaticus* », sont présentes dans l'État de Santa Catarina. Des enquêtes complémentaires seront menées dans un rayon de 2,4 km autour du foyer. Ce ravageur est déclaré comme « **Éradiqué** » dans l'État de Rio Grande do Sul.

Au [Ghana](#), *Diaphorina citri* a été signalée pour la première fois en 2022 dans la région de la Volta, sur des plants de *Murraya paniculata* cultivés à des fins ornementales.

Ninsin et al. (2025) signalent la présence de *D. citri* dans les régions de la Volta, de l'Est et du Grand Accra, sur des orangers (*Citrus x aurantium* var. *sinensis*) et des citronniers (*Citrus limon*).

Au [Népal](#), une étude menée par Giri et al. (2026) a réalisé le diagnostic et l'analyse phylogénétique du Huanglongbing causé par le CLas via PCR et séquençage Sanger sur 1 026 échantillons de

feuilles. Parmi les échantillons testés, 255 se sont révélés positifs (24,8 %), **confirmant une large diffusion de la maladie**. Les séquences népalaises, proches à >99 % des souches mondiales, sont particulièrement apparentées à celles de l'Inde (Pendjab, Meerut), révélant une homogénéité régionale. Ces données soulignent l'urgence de mesures intégrées (matériel végétal sain, lutte contre le psylle) et fournissent une base pour des outils de diagnostics locaux.

• Réglementation

Brésil : Renforcement de la surveillance et du contrôle des agrumes au São Paulo

La résolution SAA n° 32 du 25/02/2026 établit des critères et des procédures complémentaires pour la prévention et le contrôle de la maladie du Huanglongbing dans l'État de São Paulo.

Le nouveau règlement impose une série d'exigences, dont les principales sont :

- Tous les établissements et les propriétés produisant du matériel de propagation où se trouvent des agrumes (*Citrus spp.*), des « *Fortunella spp.* » et des « *Poncirus spp.* », quel que soit leur usage final, doivent être enregistrés auprès de l'agence de défense agricole ;
- La production de matériel de propagation d'agrumes (*Citrus spp.*), « *Fortunella spp.* » et « *Poncirus spp.* », quel que soit son usage final, doit être conforme aux critères énoncés dans l'ordonnance SDA MAPA 1,326, du 04-07-2025 et aux exigences phytosanitaires des autres législations applicables,
- Sur toutes les propriétés où se trouvent des agrumes (*Citrus spp.*), des « *Fortunella spp.* » et des « *Poncirus spp.* » ou des plantes hôtes, le producteur doit effectuer des inspections visant à identifier et à éliminer les plantes présentant des symptômes de HLB ;
- Quel que soit l'âge des agrumes (*Citrus spp.*), « *Fortunella spp.* » et « *Poncirus spp.* », le producteur doit soumettre deux rapports annuels, informant l'agence de défense agricole des résultats des inspections et de l'élimination des plants présentant des symptômes de HLB pour le semestre précédent, le premier avant le 15 juillet et le second avant le 15 janvier ;
- Sur toutes les propriétés où existent des agrumes (*Citrus spp.*), des « *Fortunella spp.* » et des « *Poncirus spp.* », le producteur doit effectuer une surveillance et un contrôle du vecteur « *Diaphorina citri* ». Cette surveillance peut être assurée par l'utilisation de pièges adhésifs, par des enregistrements d'analyses visuelles des pousses effectuées par des inspecteurs, ou par toute autre méthode recommandée par un organisme qui mène des recherches sur *D. citri* ;
- Sont considérées comme mesures de lutte contre le ravageur et l'insecte vecteur les mesures suivantes :
 - ✓ Surveillance de l'insecte vecteur dans les vergers d'agrumes (*Citrus spp.*), « *Fortunella spp.* » et « *Poncirus spp.* », de tout âge, à une fréquence de 15 jours ;
 - ✓ Application de la lutte chimique contre l'insecte vecteur, *D. citri*, avec une fréquence suffisante pour empêcher le cycle de développement de l'œuf à l'adulte ;
 - ✓ Inspection des agrumes (*Citrus spp.*), « *Fortunella spp.* » et « *Poncirus spp.* » dans les vergers de tout âge ;



- ✓ Éradication des plantes présentant des symptômes de HLB jusqu'à 3 (trois) ans dans les municipalités à forte incidence et éradication des plantes présentant des symptômes de HLB de tout âge dans les municipalités à faible incidence ;
 - ✓ Acquisition de plants destinés à la plantation et/ou au replantage uniquement auprès d'établissements enregistrés auprès des autorités de défense agricole.
- Les propriétés possédant des agrumes (*Citrus spp.*), « *Fortunella spp.* » et « *Poncirus spp.* », sans gestion ou avec une gestion inadéquate du HLB, doivent être notifiées afin qu'elles adoptent des mesures pour lutter contre le ravageur et l'insecte vecteur ;
 - Lorsque des plantes présentant des symptômes de HLB sont trouvées sur des propriétés produisant des agrumes (*Citrus spp.*), « *Fortunella spp.* » et « *Poncirus spp.* » sans but commercial ou dans des conditions de jardin, le détenteur sera averti de procéder à l'élimination des plantes.
 - Le transit interétatique de matériel de propagation et d'agrumes frais doit être effectué conformément aux dispositions contenues dans l'ordonnance SDA MAPA 1,326, du 4 juillet 2025 ;
 - Sans préjudice des autres réglementations applicables en la matière, la délivrance de la « Déclaration sur l'utilisation du brûlage contrôlé » pour les cultures d'agrumes (*Citrus spp.*), de « *Fortunella spp.* » et de « *Poncirus spp.* » est subordonnée à la preuve par la partie intéressée de l'application d'un contrôle chimique contre *Diaphorina citri* avant l'éradication des plantes.

La présente résolution entre en vigueur à la date de sa publication (28/05/2026) et abroge la résolution SAA - 88 du 07/12/2021.

Source : Journal officiel de l'État de São Paulo le 28 mai 2026.
<https://www.legisweb.com.br/legislacao/?id=496322>

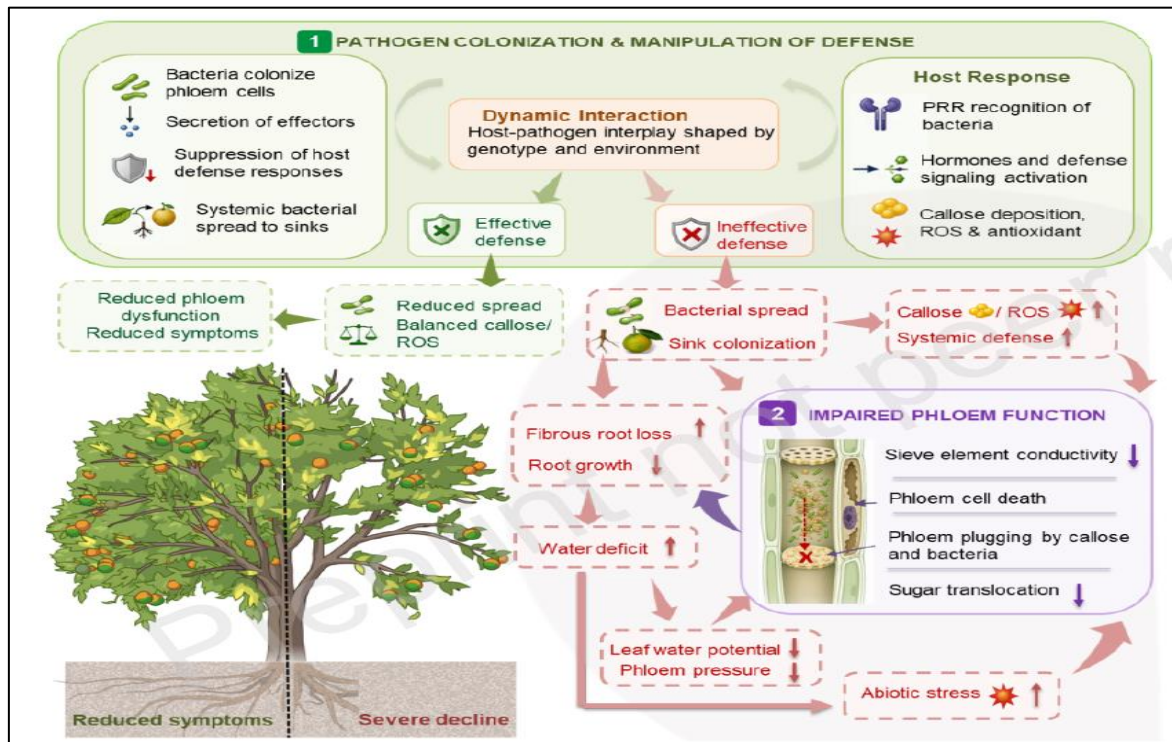
• Veille scientifique

HLB : Physiologie et pathogénie de la maladie

Les recherches ont décrit le HLB comme une maladie immunitaire chronique, où les réponses de défense prolongées jouent un rôle majeur. Et montrant que les arbres tolérants au HLB se distinguent par une meilleure régulation des défenses, un maintien de la fonction du phloème et une préservation de l'équilibre hydrique. Le HLB apparaît comme résultant d'interactions dynamiques entre colonisation bactérienne et déséquilibres physiologiques globaux.

Cette revue synthétise les connaissances actuelles concernant les effets physiologiques du HLB sur le fonctionnement des agrumes, ainsi que l'influence des conditions environnementales sur la gravité de la maladie et la performance des arbres. De plus, les caractéristiques associées à la tolérance au HLB, notamment la régulation équilibrée des réponses de défense, le maintien de la fonctionnalité du phloème, le transport soutenu des glucides et la préservation de la fonction hydraulique sous pression d'infection chronique, sont abordées.

L'ensemble des données soutient une vision intégrée du HLB comme une maladie vasculaire et physiologique systémique complexe résultant d'interactions dynamiques entre la colonisation bactérienne, les réponses de défense de l'hôte et la perturbation de l'homéostasie physiologique de la plante entière.



Résumé cartographique de l'étude. Source : Khalilzadeh et al. (2026)

Autres infos



Australie : Manuel de gestion intégrée du Foc TR4

S'appuyant sur les connaissances et l'expérience acquises grâce à une série de projets soutenus par l'ACIAR en Indonésie et aux Philippines, et notamment sur le projet « Réponse intégrée à la propagation de la fusariose du bananier en Asie du Sud-Est », ce manuel présente une démarche décisionnelle pour guider les producteurs dans la mise en œuvre de pratiques de gestion des maladies. L'objectif est de prévenir l'introduction de la maladie dans leurs exploitations ou, en cas d'infestation, d'en limiter la propagation et de minimiser les pertes de plants. Le manuel présente également l'outil intégré d'évaluation des risques liés à la fusariose, ainsi qu'un outil d'aide à la décision sous Excel, conçu pour aider les conseillers, les chercheurs, les agents de vulgarisation et les organisations à évaluer le risque de fusariose au niveau des bananeraies.

Source : ACIR (2026). <https://www.aciar.gov.au/publication/fusarium-wilt-bananas-management-manual>



Diaphorina citri confirmé comme vecteur du virus CYSCV

Lors d'une étude de terrain menée entre 2021 et 2023, le CYSCV a été détecté chez *Diaphorina citri* dans des vergers d'agrumes de la province du Fujian, en Chine. Des tests d'inoculation et une étude expérimentale utilisant des clones infectieux ont confirmé que *D. citri* transmet le CYSCV entre espèces d'agrumes, de manière semi-persistante.

Source : Service de notification EPPO n° 05 - 2026 Numéro d'article : 2026/121



La fermeture du terminal d'Ormuz menace de détourner davantage d'agrumes sud-africains vers l'Europe

La fermeture du détroit d'Ormuz bloque les exportations d'agrumes sud-africains vers le Moyen-Orient (20% des ventes annuelles), menaçant de détourner davantage de volumes vers l'Union européenne via le port de Rotterdam. Cette situation ravive les inquiétudes liées aux organismes nuisibles, notamment après de fortes pluies en Afrique du Sud augmentant le risque de maladies fongiques comme la tache noire (*Phyllosticta citricarpa*). Depuis 2016, près de 300 interceptions officielles ont détecté des organismes nuisibles dans les expéditions sudafricaines, principalement *Thaumetobia leucotreta* et *P. citricarpa*. En 2025, l'Afrique du Sud a exporté plus de 660 000 tonnes d'agrumes vers l'UE (+83% de volume total, +300% de mandarines). Les organisations agricoles demandent des mécanismes de protection contre cette pression d'importation coïncidant avec le début de la campagne européenne, particulièrement dommageable pour les clémentines espagnoles.



CIPV : Publication de quatre nouvelles vidéos de formation dans le cadre de l'« Africa Phytosanitary Programme »

Le Secrétariat de la CIPV publie quatre nouvelles vidéos de formation dans le cadre de l'Africa Phytosanitary Programme, visant à renforcer les capacités de phytosurveillance en Afrique. Réalisées avec le soutien de l'USDA-APHIS, elles présentent l'utilisation d'ArcGIS Field Maps et Survey123 pour la collecte de données sur mobile, ainsi qu'un aperçu de l'APP GIS Hub (plateforme de données géospatiales). Deux vidéos proposent des guides pratiques pour les prospections ciblées de *Candidatus Liberibacter asiaticus* et des espèces de *Bactrocera*, incluant l'usage du piège Jackson, dispositif standard pour la détection précoce des mouches des fruits. Les vidéos sont disponibles en anglais et seront prochainement sous-titrées en arabe et en français.

Source : CIPV (2026). <https://www.ippc.int/en/news/new-training-videos-africa-phytosanitary-programme-app/>

EFSAPLH : Mise à jour de la classification climatique de Köppen-Geiger pour l'évaluation des risques phytosanitaires

La classification climatique de Köppen-Geiger est largement utilisée pour caractériser les conditions climatiques mondiales. À l'EFSA, dans le cadre de l'évaluation des risques phytosanitaires, le système de Köppen-Geiger sert d'étape préliminaire pour délimiter les zones de potentiel d'établissement des ravageurs sur le territoire de l'UE, permettant un premier tri avant des analyses plus détaillées. La version actuellement utilisée par l'EFSA est celle de « Kottek et al. », rééchelonnée d'après celle de Rubel et al., qui date d'il y a près de dix ans. Depuis sa publication, plusieurs jeux de données Köppen-Geiger affinés et améliorés ont été mis à disposition, intégrant des ensembles de données climatiques plus vastes, des résolutions spatiales plus fines et des méthodologies actualisées pour l'interpolation des variables climatiques. Parmi ceux-ci, la version récente de « Beck et al. » fournit un jeu de données cohérent à l'échelle mondiale, basé sur les produits climatiques maillés les plus récents issus d'observations et sur des données satellitaires, offrant une précision accrue, notamment dans les régions à topographie hétérogène et à gradients climatiques importants.



Ce rapport met en évidence les principales différences entre la version de « Kottek et al. » et celle de « Rubel et al. » et celle de « Beck et al. ». Cette version met l'accent sur sa pertinence pour l'évaluation des risques phytosanitaires au sein de l'UE. La transition vers la classification de « Beck et al. » entraîne des modifications notables des limites de classification en Europe, notamment des ajustements de l'étendue des zones climatiques tempérées, continentales et méditerranéennes. Ces changements sont particulièrement importants pour prévoir la distribution potentielle des organismes nuisibles aux végétaux dont l'établissement est limité par des seuils climatiques spécifiques. L'EFSA adoptera donc la classification climatique élaborée par Beck et al., renforçant ainsi la cohérence scientifique de ses premières évaluations des risques et garantissant leur alignement avec les données climatiques les plus récentes et les plus fiables disponibles.

Source : Rossi et al. (2026).

Italie : Commissaire extraordinaire national pour *X. fastidiosa*

Le Parlement italien a approuvé un amendement au projet de loi Coltivaitalia créant un Commissaire extraordinaire national chargé de coordonner la lutte contre *Xylella fastidiosa* jusqu'au 31 décembre 2028. Doté de ressources dédiées et d'une structure de soutien au ministère de l'Agriculture, il supervisera les actions des autorités, des services phytosanitaires et de la recherche, avec la possibilité de prendre des mesures d'urgence pour limiter la propagation de la bactérie. L'objectif est d'améliorer la coordination des interventions, de réduire la fragmentation des actions entre les différents acteurs et de renforcer l'efficacité des mesures de surveillance, de lutte et de gestion dans les zones affectées par la bactérie.

Source : OLIVIOeOLIO (2026).



Bulletin de Veille Phytosanitaire N° 26



PREPARATION

Edité par le Service de la Surveillance des Risques (SSR):

- Ing. BOUNHAR H. : hajar.bounhar@ONSSA.GOV.MA
- Ing. BOUSLOULOU Z. : zhour.boussloulou@ONSSA.GOV.MA

COMITE DE LACTURE

- Dr. ABOUCHOAIB N. : Directeur des Laboratoires et de l'Evaluation des Risques.
- Dr. TABARANI A. : Chef de la Division de l'Evaluation des Risques.



Sources consultées : Reporting de l'OEPP – Plateforme ESV- Site de l'USDA- Site de la CIPV- Site de la DGAV- CABI – Site de la DRAAF- Site de l'EFSA

Bibliographie

- Alves EC., Marinho-Prado JS., Silva NM., Souza B., Moriya LM., Piza P. & Lima E (2026). Spread of the polyphagous pest *Scirtothrips dorsalis* (Thysanoptera: Thripidae) in Brazilian crops. *Phytoparasitica* (2026) 54 :45 <https://doi.org/10.1007/s12600-026-01380-0>
- Cao XP, Han S, Zhou TT, Feng J, Abudousaimaiti T, Zhang FQ, Cao LX, Gu QS, Yushanjiang M (2026) Detection and analysis of virus and its infection types on facility-cultivated tomatoes in southern Xinjiang. *Acta Phytopathologica Sinica* 56(2) 197-206 <http://zwblxb.magtech.com.cn/EN/10.13926/j.cnki.apps.001372>.
- Chen J., Xie J., Michaud J P., Zhou X., Liu X. & Li Z. (2026). Predicting range expansion of three tropical fruit flies and risks to pome and stone fruit production in temperate regions *Get Journal of Economic Entomology*, toag181, <https://doi.org/10.1093/jee/toag181>
- EFSA Supporting Publication (2026). Nougarede A., Parnell S., Rzepecka D., Kaluski T., Vos S., Papadogiorgou GD., Rodovitis VG., Zarpas K. & Papadopoulos NT. (2026). Survey parameters to support detection survey design for *Spodoptera frugiperda*. <https://doi.org/10.2903/sp.efsa.2026.EN-10096>
- Hamza PF, Abbas A, Ketting P, Etebari K (2026) Biosecurity responses to fall armyworm (*Spodoptera frugiperda*) in Ghana and Australia: Comparative analysis and practical implications. *NeoBiota* 107: 155-174. <https://doi.org/10.3897/neobiota.107.186265> JC.
- Giri R., Kumari Oliya B., Gautam S. & Manandhar KD. (2026). PCR-based detection and phylogenetic analysis of *Candidatus Liberibacter asiaticus* in citrus orchards across Nepal *PLoS One*. 2026 May 27;21(5): e0333726. doi: 10.1371/journal.pone.0333726. eCollection 2026. DOI: 10.1371/journal.pone.0333726
- Grégoire, J. Artois, J. Claude, M. Gilbert, S. Morand, G. Roux, G. San Martin, D. Avtzis, N. Berkvens, J. Bonte, H. Casteels, S. Closa, G. Csóka, A. Drumont, N. Farrugia, J.L. Flot, J. Foit, AMF. Aguiar, J. Galko, M. Govaert, L. Grisane, T. Hauptman, T. Heijerman, G. Hoch & A. Vukadin (2026). Introduced or established? Convergent evidence indicates imported pine wood nematode vectors occupy gaps in native distribution *Journal of Pest Science* (2026) 99:67. <https://link.springer.com/article/10.1007/s10340-026-02025-1>
- Grosdidier M. and Walker E. (2026). Spatio-temporal modeling of an insect vector distribution. *BioRxiv preprint* doi: <https://doi.org/10.64898/2026.05.22.727173>.
- Khalilzadeh, M., Kumari, R., Alade DO., Levy A. and Christopher V. (2026). Fitting the pieces into a whole picture: physiology and pathogenesis in huanglongbing disease. Available at SSRN: <https://ssrn.com/abstract=6865809>
- Lin L., Xie M., Zhong Y., Zhang G., Zhang F. & Chen H. (2026). Effects of low-temperature storage on the development of *Spodoptera frugiperda* (Lepidoptera: Noctuidae). *Environmental Entomology*, Volume 55, Issue 3, June 2026, nvag055, <https://doi.org/10.1093/ee/nvag055>
- Mekam PN., Agustian E., Firmansyah S., Ndonkeu GM., Septiyanti GM., Dongmo JB. , Nguefack J., Yenny M. (2026). Process optimization and field performance of semi-synthesized methyl eugenol for Tephritidae fruit flies management. *Pest management science*. <https://doi.org/10.1002/ps.70985>



Bulletin de Veille Phytosanitaire

- Miji, J. B., Makoso, J. K., Basyo, J. K., Kabeya, R. K., Byamungu, D. B., Kasereka, G., Nzokwani, A. N., Lukanda, L. T., Manyi, M. M., Tona, A. T., & Mbuyi, A. K. (2026). Evaluation de l'impact de la chenille légionnaire d'automne (*Spodoptera frugiperda*) en périphérie de Kinshasa: cas de N'djili brasserie et de Kimwenza: The impact assessment of the fall armyworm (*Spodoptera frugiperda*) on the outskirts of Kinshasa: the cases of N'djili Brewery and Kimwenza. *International Journal of Biological and Chemical Sciences*, 20(1), 426–443. <https://doi.org/10.4314/ijbcs.v20i1.33>
- Ninsin KD, Billah MK, Boateng BA, Osei-Owusu J, Ablormeti FK, Opuni-Basoa S, Dofuor AK, Edusei G, Baleba SB, Aidoo OF (2025) Morphometric characterization of invasive *Diaphorina citri* infesting citrus and orange jasmine in Ghana. *Cogent Food & Agriculture* 11(1), 2522985. <https://doi.org/10.1080/23311932.2025.2522985>
- Portes C., Ienco D. & Gabriel E. (2026). When machine learning extrapolates in space: How local data Shape spatial transferability. *Spatial Statistics* 74 (2026). <https://doi.org/10.1016/j.spasta.2026.101009>
- Rossi E ; Maiorano A. and Gobbi A. (2026). Update of the Köppen–Geiger climate classification for EFSA PLH risk assessment. *EFSA Journal*. 2026 ; 24, <https://doi.org/10.2903/j.efsa.2026.9859>
- Sánchez YF., García-Figueroa JM., Zambrano-Salazar GJ., Castillo-Quijije DB., Gracia-Chica AL., Plasencia-Vázquez AH. (2026). Predictive Modelling of the Potential Distribution of *Spodoptera frugiperda* (J.E. Smith) in Ecuador Under Changing Climatic Conditions: A Basis for Management Strategies. *TERRA LATINOAMERICANA*, 44. DOI : <https://doi.org/10.28940/terra.latinam.v44i.2498>
- Tokhmechia K., Ghorbanib A., Koolivanda D., Rostamib M. & Hajiloo N. Effect of low-dose gamma irradiation on seed-borne transmission of tomato brown rugose fruit virus in tomato. *Journal of Genetic Engineering and Biotechnology*. 24 (2026) 100644. DOI : <https://doi.org/10.1016/j.jgeb.2025.100644> | ISSN 1687-157X
- Uribe P., Appel DN., Kahn AK. and Almeida RP.(2026). First Report of *Xylella fastidiosa* Infection and Pierce's Disease in Resistant Grape Cultivars in Texas, U.S.A. *Plant Disease*. Volume 110, Number 6. <https://doi.org/10.1094/PDIS-01-26-0060-P>
- Wang L, Chen J, Rao S, Li J, Cao Y (2026) First report of tomato brown rugose fruit virus (ToBRFV) infecting *Commelina communis* in China. *Plant Disease* (early view). <https://doi.org/10.1094/PDIS-11-25-2319-PDN>
- Yang J, Lorv JS, Bragard C, Vinatzer B (2026) First report of leaf scorch of Poison ivy (*Toxicodendron radicans*) caused by *Xylella fastidiosa* in Virginia. *Plant Disease* (early view) <https://doi.org/10.1094/PDIS-05-26-0895-PDN>
- Yuhang X, Zeng, Yu Lv, Kun and Lin, Youxing and Ren, Shun and Liu, Jianming and Gu, Jian and Wu, Yu (2026). Stand composition and admixture proportion shape pine wilt disease occurrence in *Pinus massoniana* forests. Available at SSRN: <https://ssrn.com/abstract=6519534> or <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.6519534>